



HAL
open science

La nouvelle guerre d'Algérie n'aura pas lieu

Nicolas Lebourg, Jérôme Fourquet

► **To cite this version:**

Nicolas Lebourg, Jérôme Fourquet. La nouvelle guerre d'Algérie n'aura pas lieu. Fondation Jean Jaurès, pp.100, 2017. hal-01696051

HAL Id: hal-01696051

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01696051>

Submitted on 2 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA NOUVELLE GUERRE D'ALGÉRIE N'AURA PAS LIEU



LA NOUVELLE GUERRE D'ALGÉRIE N'AURA PAS LIEU

JÉRÔME FOURQUET
NICOLAS LEBOURG



**LA NOUVELLE GUERRE D'ALGÉRIE
N' AURA PAS LIEU**

**JÉRÔME FOURQUET
NICOLAS LEBOURG**

Jérôme Fourquet est directeur du département « Opinion et stratégies d'entreprise » de l'Ifop.

Nicolas Lebourg est chercheur associé au CEPPEL (CNRS-Université de Montpellier), Research fellow, IERES, George Washington University, membre du comité de pilotage du programme ANR Vioramil (Violences et radicalités militantes en France) et membre de l'Observatoire des radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès.

INTRODUCTION

NOS 7 JANVIER

« La seule chose dont nous devons avoir peur est la peur elle-même – l'indéfinissable, la déraisonnable, l'injustifiable terreur qui paralyse les efforts nécessaires pour convertir la retraite en marche en avant. »

Franklin Delano Roosevelt

7 janvier 2017 : la bataille d'Alger a soixante ans. Le 7 janvier 1957, les parachutistes, sous l'autorité du général Massu, entament la traque des réseaux algérois du Front de libération nationale (FLN). Le colonel Trinquier met en place un quadrillage du territoire pour défaire la trame urbaine des indépendantistes. Afin de démanteler l'organisation terroriste, la torture est utilisée. 7 janvier 2015 : la rédaction de *Charlie Hebdo* est massacrée par les frères Kouachi. Le lendemain, c'est l'attaque de Montrouge, puis celle de l'Hyper Casher. Le 11 janvier se déroule le plus grand défilé de l'histoire du pays. 115 000 militaires et policiers sont mobilisés pour assurer la sécurité, recueillant le soutien de la population. 7 janvier 2017 : deux commémorations pour une journée, certes, mais une concordance de dates n'a jamais suffi à produire un sens historique.

26 juillet 2016, Saint-Étienne-du-Rouvray, Seine-Maritime : au nom de l'État islamique, deux djihadistes égorgent le prêtre Jacques Hamel, 86 ans. Une vague de colère parcourt l'opinion. Plus jeune député de France, Marion Maréchal-Le Pen annonce qu'elle veut rejoindre la réserve militaire. Deux époques paraissent se télescoper, puisque son grand-père Jean-Marie Le Pen, plus jeune député en son temps, avait rejoint le théâtre d'opérations algérien en 1956. Sur les réseaux sociaux, chacun se déchaîne. Le tweet de Martial Bild est

révéléateur : « Il va falloir accepter de vivre “la guerre d'Algérie” sur notre sol français. Et ne pas rester désarmés physiquement et moralement. » Cadre du Front national durant des décennies, il est de ceux qui, pour laisser place à Marine Le Pen, ont été poussés vers la sortie, puis ont fondé le Parti de la France en 2009. Sur Twitter, son analogie historique fait mouche : l'un répond : « [...] 1957 [...] Massu et les paras pour gagner la bataille d'Alger et éradiquer le terrorisme [...] 2017 [...] : qui ? », un autre internaute enchaîne : « Ressortir l'expression employée en 1962, la valise ou le cercueil. » Comme souvent, les marges expriment un sentiment qui dépasse leur état quantitatif, quelque chose qui, souterrainement, travaille l'opinion. Les semaines qui suivent voient se multiplier ces références, proférées dorénavant par des personnages plus insérés dans le jeu politique traditionnel. Boussole de la droitisation à la française, d'origine pied-noire, Éric Zemmour lâche lors d'une de ses interventions télévisuelles : « Nous sommes dans la revanche de la guerre d'Algérie¹. »

Mais, après tout, la guerre d'Algérie a-t-elle jamais pris fin ? Selon Benjamin Stora, sa mémoire s'est notamment réactivée avec « le procès Papon, en octobre 1998, [qui] a contribué à faire entrer la guerre d'Algérie dans le registre des “mises en examen” historiques : Papon, qui était à Bordeaux en 1942, a été préfet à Constantine en 1958, et enfin préfet de police à Paris au moment de la terrible ratonnade d'octobre 1961 ». Pour l'historien, l'année 2000 a connu une « flambée des mémoires » à propos de ce que l'on qualifiait d'« événements » et que l'Assemblée nationale a décidé en juin 1999 de nommer « guerre² ». Un mois avant ce vote à l'unanimité, à la suite d'un fait divers que tentait

d'exploiter l'extrême droite, le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement lâchait : « La guerre d'Algérie est finie. » Vœu pieux ? En avril 2016, lors de l'avant-première de son documentaire *Les dieux meurent en Algérie*, l'idéologue de la droitisation à la française, Patrick Buisson, déclarait encore : « L'histoire de la guerre d'Algérie est un champ de mines, une histoire surinvestie par tant d'enjeux mémoriels, symboliques, politiques, idéologiques. [...] Aujourd'hui, certains s'interrogent : la religion et le sentiment national ne seraient-ils pas le cœur battant de l'histoire ? Il n'est pas trop tard pour le comprendre. [...] On n'en a jamais fini avec la poussière des dieux morts. » Avec sa capacité à trouver dans quelle plaie il faut retourner le couteau, avec le brio qui lui permet de lier chaotiquement des thèmes disparates au profit de l'énonciation d'une vision du monde cohérente, c'est encore Éric Zemmour qui, dès le printemps 2016, a su le mieux exprimer la représentation en cours de cristallisation. Dans un article intitulé « La guerre d'Algérie n'a jamais cessé », il écrit : « Les assassinats de *Charlie* et de l'Hyper Cacher de Vincennes, les massacres du Bataclan sonnent le retour des méthodes terroristes qui ont ensanglanté la bataille d'Alger. Mohamed Merah a assassiné des enfants juifs à Toulouse le 19 mars 2012 pour fêter dignement les accords d'Évian³. »

Depuis une décennie, l'entretien de la conflictualité mémorielle n'est plus réservé aux intellectuels d'une droite radicalisée. Il est devenu une production sociale où interviennent aussi bien des associations « nostalgériques » que des pouvoirs publics, comme ces municipalités du littoral méditerranéen qui perpétuent un souvenir de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) pour le moins ambivalent⁴. Ces divers types

1. « L'Invité de LCI matin », 12 septembre 2016.

2. Benjamin Stora, « Guerre d'Algérie : 1999-2003, les accélérations de la mémoire », *Hommes et Migrations*, n° 1244, 2003, pp. 83-95.

3. *Libération*, 19 mai 1999 ; *Le Monde*, 8 avril 2016 ; *Le Figaro*, 20 avril 2016.

4. Voir par exemple Roger Hillel, *La Triade nostalgérique*, Cécet, Alter Ego, 2015.

d'acteurs sociaux ont pu puiser dans les matériaux forgés par les rapatriés d'Algérie, pieds-noirs et harkis afin d'établir leur « communauté » par-delà 1962. À rebours, comme le souligne le politiste Éric Saverese, le passé colonial voit à l'occasion des émeutes de 2005 s'opérer « avec la question sociale et le problème du chômage, son rapprochement avec les discriminations “ethniques”, ou encore sa congruence supposée avec la “crise des banlieues”, et ainsi la tentation, souvent éprouvée mais parfois problématique, de faire de la question coloniale un analyseur de presque toutes les inégalités observées aujourd'hui en France⁵ ». Mais il est vrai que la question de l'Algérie hante spécifiquement les droites françaises. Elle a même été un sujet entre Alain Juppé et Nicolas Sarkozy lors de la primaire de la droite, que ce soit pour la mémoire du conflit ou concernant la convention migratoire qui lie l'Algérie et la France⁶.

Toutefois, la question de la présence de la thématique de la guerre d'Algérie ne saurait être limitée au domaine des représentations altérophobes ou victimaires. Le terrorisme islamiste a aussi empiriquement revitalisé des figures mémorielles. Évoquons les attentats du Groupe islamique armé (GIA) de 1995, téléguidés depuis l'Algérie ; l'égorgeage des moines de Tibhirine en 1996 – un mode d'exécution pratiqué lors du conflit et qui a alors marqué les consciences ; l'enlèvement et l'assassinat de l'otage Hervé Gourdel par un groupe terroriste dans les montagnes kabyles en septembre 2014. Le lieu, la Kabylie, comme le mode opératoire, l'enlèvement puis la décapitation, étaient propices à la réactivation des souvenirs de la guerre d'Algérie. L'offensive idéologique de l'islamisme sur les banlieues françaises a aussi à voir avec l'Algérie. Dans les années 1990, lors de la guerre civile

algérienne, des membres du Front islamique du salut (FIS) se réfugient en France et tentent une « OPA » idéologique sur les quartiers. Une partie d'entre eux évolue notablement, pour fournir la première vague de cadres salafistes en France⁷.

Ces différents éléments contribuent à forger une image particulièrement négative de l'Algérie, sans commune mesure avec celle d'autres pays décolonisés. En 2012, soit cinquante ans après la fin du conflit algérien, 71 % des sondés français ont une bonne opinion du Maroc, contre 53% pour la Tunisie et seulement 26% pour l'Algérie⁸. Enfin, entre l'affaire Mohamed Merah et 2016, au moins 13 terroristes dont on a identifié qu'ils ont participé à des attaques sont français d'origine algérienne ou de nationalité algérienne, comme le montre la liste suivante :

Liste des terroristes d'origine algérienne entre 2012 et 2016

- Mohamed Merah – attaque de l'école juive de Toulouse ;
- Mehdi Nemmouche – attaque du musée juif de Bruxelles ;
- Chérif et Saïd Kouachi – attaque de *Charlie Hebdo* ;
- Sid Ahmed Ghlam (de nationalité algérienne) – meurtre d'Aurélien Châtelain et projet d'attentat contre une église de Villejuif ;
- Yassin Salhi – attaque de Saint-Quentin-Fallavier ;
- Foued Mohamed-Aggad – attaque du Bataclan ;
- Ismaël Omar Mostefaï – attaque du Bataclan ;
- Samy Amimour – attaque du Bataclan ;
- Reda Kriket – interpellation à Argenteuil en possession d'un stock d'armes en vue d'un attentat ;
- Adel Kermiche – attaque de Saint-Étienne-du-Rouvray ;
- Abdel Malik Petitjean – attaque de Saint-Étienne-du-Rouvray ;
- Rachid Kassim – recruteur de l'État islamique. Il a téléguidé depuis la Syrie les attaques de Magnanville et de Saint-Étienne-du-Rouvray.

5. Éric Saverese, « Pieds-Noirs, harkis, rapatriés : la politisation des enjeux », *Pôle Sud*, n° 24, 2006, pp. 3-14.

6. *L'Opinion*, 26 janvier 2016.

7. Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Ahmed Boubeker, *Le Grand Repli*, Paris, La Découverte, 2015, pp. 52-55.

8. Sondage Ifop pour Atlantico réalisé par Internet du 11 au 13 décembre 2012 auprès d'un échantillon de 1 005 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Ce décompte a été simplement effectué en reprenant les informations sur les terroristes publiées dans la presse, où l'origine des individus est souvent mentionnée – ce qui n'est sans doute pas anodin et contribue au façonnement des imaginaires. La présence des réminiscences lointaines de la guerre d'Algérie est d'autant plus troublante que l'exécutif ne cesse de répéter que la France d'aujourd'hui est « en guerre ». Or il a fallu attendre 1999 pour que la France officielle remplace l'expression « opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord » par celle de « guerre d'Algérie ». L'état de guerre n'était pas formulé à l'époque, et ce qui aujourd'hui n'est pas une guerre est pourtant qualifié ainsi. Il est vrai que la déclaration de guerre officielle n'aurait guère de sens : la dernière date de 1939. Le combat contre le terrorisme n'est pas un affrontement entre deux puissances souveraines. Les réseaux comme Al-Qaida et Daech allient bases territoriales et réseaux transnationaux dans le cadre de conflits asymétriques. Cependant, le propre du terrorisme est d'abolir la distinction entre guerre et paix, plaçant la société dans un état suspensif. D'où, peut-être, en nos imaginaires, ce détour algérien pour fournir une grille de lecture de cette situation particulière.

Si cette représentation rencontre un écho, c'est aussi parce que les années qui ont précédé l'actuelle vague terroriste ont été marquées par un changement de registre des mémoires. Alors que Vichy avait saturé les représentations mémorielles des années 1980-1990, c'est dorénavant la question coloniale qui est mobilisée pour réinterpréter le présent. Mais, dans les polémiques publiques, le vocabulaire du régime mémoriel antérieur a été redéployé, amenant certains à transformer des massacres en « génocide », les combattants supplétifs dits « harkis » en « collabos », quand le FLN passe d'une assimilation à la résistance antinazie à une autre qui en fait un énième visage du terrorisme

islamiste. Comme souvent, les analogies historiques ne servent ainsi à l'intelligence ni du passé ni du présent, mais à constituer et mobiliser des camps.

En revanche, l'histoire n'est pas mobilisée quand elle pourrait rationnellement servir à éclairer les enjeux présents. Depuis le 13 novembre 2015, la France retentit de débats sur la possibilité d'interner les fichés « S » et de réaliser des zones de rassemblement des djihadistes emprisonnés. Pourtant, ces problématiques sont traitées comme si elles étaient inédites. Nul partisan de tels dispositifs n'en rappelle les antécédents historiques. La loi d'état d'urgence du 3 avril 1955 permettait l'assignation à résidence de toute personne « dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics », et a abouti à réinstaurer la pratique de l'internement en France, bannie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'ordonnance du 7 octobre 1958 a autorisé l'internement des personnes dangereuses « pour la sécurité publique en raison de l'aide matérielle, directe ou indirecte, qu'elles apportent aux rebelles des départements algériens ». Quatre centres d'assignation à résidence surveillée ont ainsi été progressivement installés : à Mourmelon-Vadenay (Marne), Saint-Maurice l'Ardoise (Gard), Thol (Ain) et au Larzac (Aveyron). Face aux violences des partisans de l'Algérie française, le dispositif a été étendu aux nationalistes français suspects, au motif de ce que l'on nommait alors la lutte contre « la subversion », tandis que, selon la formule de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), des « Nord-Africains condamnés pour activités antinationales » se voyaient rassemblés dans des centres spéciaux⁹. Nous avons là tout un matériau historique dont

9. Voir Nicolas Lebourg et Abderahmen Moumen, *Rivesaltes, le camp de la France de 1939 à nos jours*, Perpignan, Trabucaire, 2015.

on aurait pu imaginer qu'il puisse servir à poser une simple question : les mesures proposées sont-elles ou non efficaces pour le maintien de l'ordre public et de la paix civile ?

Écartons tout *quiproquo* : l'histoire ne se répète jamais. L'Europe ne subit pas davantage le retour des années 1930 que la France ne revit les années de décolonisation. On connaît la célèbre formule selon laquelle l'histoire se répéterait deux fois : une fois comme tragédie, une autre comme farce. Elle est inexacte : l'histoire est toujours tragique, les faits sont toujours uniques. En revanche, il existe des cultures politiques et sociales dont les structures peuvent perdurer dans la longue durée et qu'il faut comprendre. Il existe des usages actuels du passé qu'il convient d'interroger pour mieux saisir ce qui travaille le présent. Il existe une problématique franco-algérienne qui demeure brûlante, car elle nécessite d'être davantage appréhendée en tant qu'objet des sciences sociales. Il existe une partie de l'opinion qui lie la période actuelle et celle de 1954-1962, à laquelle il faut répondre non pas en méprisant ses représentations, mais en recontextualisant les faits.

Notre propos est très largement motivé par la volonté de répondre aux affirmations d'Éric Zemmour et de ceux, nombreux, qui établissent un parallèle entre la situation actuelle et la guerre d'Algérie. Notre but n'est pas d'entrer dans le jeu de la polémique, mais de vérifier les faits. Comprendre n'est ni excuser, ni incriminer : c'est revendiquer l'usage de la raison. Cette étude ne vise ni la provocation ni la conciliation. Elle veut interroger le lien complexe entre deux périodes difficiles que d'aucuns décrivent comme une phase unique. Chercher à comprendre l'articulation des imaginaires sociaux entre hier et aujourd'hui n'est pas tenter d'abolir le temps, mais essayer d'éclairer le présent alors que nos esprits sont abasourdis par son fracas.

LA GUERRE ET L'URGENCE

Si les attaques du 13 novembre 2015 ont considérablement rehaussé le niveau de perception de la menace terroriste dans la population française¹⁰, elles ont produit un autre effet psychologique puissant. Au lendemain des attentats, une large majorité de Français (59 %) considère que notre pays a basculé dans une situation de guerre, contre 41 % qui estiment que, même s'il s'agissait d'attentats sans précédent, la France n'est pas à proprement parler en situation de belligérance. La perception d'un conflit armé domine largement parmi les plus jeunes (64 % des moins de 35 ans) et chez les 35-64 ans (60 %). Elle est moins répandue (bien qu'assez présente) chez les 65 ans et plus, puisque « seulement » 51 % la partagent¹¹. Cet écart générationnel est significatif, car la dernière tranche d'âge regroupe les personnes qui avaient 12 ans et plus à la fin de la guerre d'Algérie, et sont donc susceptibles d'avoir des souvenirs vécus de cette période. Le fait d'avoir connu ces événements historiques, ou ceux de la Seconde Guerre mondiale pour les plus âgés, semble les avoir incités à davantage relativiser l'idée selon laquelle nous serions entrés en guerre.

Ce trouble de l'opinion est tout sauf irrationnel. La situation de conflit armé n'est pas une évidence. Sans aucun doute, la plus célèbre définition de la guerre est celle de Clausewitz : « La guerre est un acte

10. Voir Jérôme Fourquet et Alain Mergier, 2015, *année terroriste*. Paris, Fondation Jean Jaurès, 2016.
11. Sondage Ifop pour *Le Figaro* et RTL réalisé par Internet le 16 novembre 2015 auprès d'un échantillon national représentatif de 910 personnes.

de violence dont l'objectif est de contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté. » « La guerre n'est qu'un prolongement de la politique par d'autres moyens¹². » Les sociétés ne basculent pas des états de guerre à ceux de paix et *vice versa*, il existe des phases intermédiaires et des sorties de guerre. Ainsi, la fin des hostilités lors de la Seconde Guerre mondiale n'est officiellement proclamée par le gouvernement français que le 12 mai 1946, alors que le Troisième Reich est tombé depuis un an, le rationnement demeurant en vigueur jusqu'en 1949. Ce flou permet des jeux de représentations qui, grâce à l'art de la polémique, deviennent des enjeux politiques.

La confusion entre guerre coloniale et paix nationale est sous-jacente depuis les émeutes de 2005. Celles-ci ont engendré, outre un premier réusage métropolitain de l'état d'urgence décrété le 8 novembre 2005, un questionnement sur l'emploi des forces militaires sur le territoire national, et l'intrusion du religieux dans la sphère sociopolitique lorsque l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) a édicté une *fatwa* dénonçant les violences urbaines. Le rapport des Renseignements généraux, révélé par *Le Parisien*, conclut à une absence de problématique culturelle. Il identifie une production sociale de violences perpétrées par des jeunes « habités d'un fort sentiment identitaire ne reposant pas uniquement sur leur origine ethnique ou géographique, mais sur leur condition sociale d'exclus de la société française ». À l'encontre de cette lecture, Alain Finkielkraut entonne dès le 17 novembre 2005 une première mouture de ce qui deviendra, en 2015-2016, la vulgate de la dénonciation du « déni » que serait toute analyse sociologique non basée sur la dénonciation de la société multiculturelle. Il déclare qu'« on aimerait bien réduire ces émeutes à

12. Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Minuit, 1955.

leur dimension sociale [mais] il est clair que cette révolte a un caractère ethnique et religieux ». Benjamin Stora, historien de la guerre d'Algérie vivement dénoncé par les milieux nostalgiques de l'Algérie française, dont le propre est de fonder leur identité sur une contre-histoire, a pour sa part dessiné un lien entre la loi de février 2005 quant au « rôle positif » de la colonisation, le non au référendum sur le traité constitutionnel européen et les émeutes de la fin 2005. Selon lui, cette chronologie des faits témoigne d'un pays en proie à une crise identitaire, cherchant ce qui définirait encore son « lien national », et travaillé par le souvenir de la guerre d'Algérie¹³.

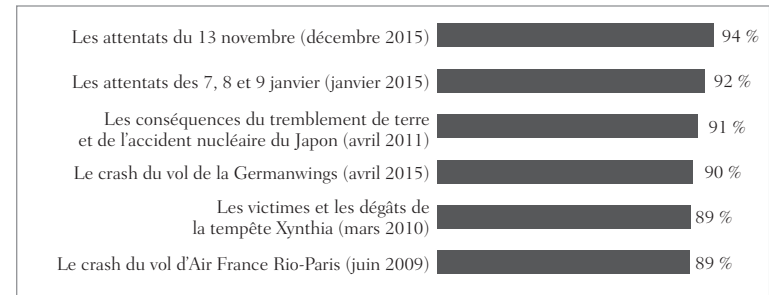
En novembre 2015, sur ces bases qui ont probablement préparé les imaginaires, pour près de 6 sondés sur 10, nous aurions donc brutalement basculé dans la situation très particulière de l'état de guerre. Très peu d'événements sont en mesure de changer la donne aussi subitement que les attentats du 13 novembre l'ont fait. Pour autant, aucun État officiellement reconnu ne nous a déclaré la guerre, la mobilisation générale n'a pas été décrétée et la situation concrète des Français n'est pas comparable à celle que notre pays a connue en 1914 ou en 1939. Le climat n'est alors pas sans rappeler celui des « événements d'Algérie », et a grandement alimenté le parallèle. La proclamation de l'état d'urgence au lendemain des attentats du 13 novembre y a contribué. Ce dispositif a en effet été initialement adopté en avril 1955 afin de répondre à l'offensive des « terroristes » dans les départements d'Algérie sans avoir à pleinement reconnaître la situation de guerre, comme l'a rappelé Emmanuel Blanchard¹⁴.

13. Éric Savarese, « Mobilisations politiques et posture victimaire chez les militants associatifs pieds-noirs », *Raisons politiques*, n° 30, 2008, pp. 41-57 ; *Le Parisien*, 7 décembre 2005 ; Bondyblog, 22 novembre 2010.

14. Emmanuel Blanchard, « État d'urgence et spectres de la guerre d'Algérie », *La Vie des idées*, 16 février 2016. URL : www.laviedesidees.fr/Etat-d-urgence-et-spectres-de-la-guerre-d-Algerie.html.

Cette sensation d'entre-deux, avec une guerre qui ne dirait pas son nom, ou qui n'en serait pas vraiment une, est encore plus prégnante quelques semaines plus tard, une fois passé le pic de l'onde de choc des attentats. À la mi-décembre, la proportion de personnes estimant que la France se trouve en situation de guerre redescend à 37 % (soit un reflux de 22 points en un mois). La part de ceux qui jugent que la France a subi une attaque terroriste sans précédent sans pour autant basculer dans une situation de guerre s'établit à 63 %¹⁵. Si l'idée que notre pays serait en guerre fluctue dans le temps et est diversement partagée, l'effet de stupeur suscité par les attentats a en revanche parcouru l'ensemble de la société avec une puissance inégalée. L'analyse de la question sur les conversations des Français, posée chaque mois dans le cadre du Tableau de bord politique Ifop-Fiducial pour *Paris Match* et Sud Radio, renseigne bien sur l'impact et l'écho extrêmement puissants qu'ont eus ces attentats dans la population. Une fois par mois, les enquêteurs interrogent les Français sur les sujets d'actualité abordés dans leurs conversations avec leurs proches. Cet outil permet d'observer, par-delà l'agenda médiatique, quels sont les thèmes et événements qui ont le plus marqué et touché les Français. Alors qu'une douzaine de sujets est testée chaque mois, sur la période 2007-2015 (ce qui représente plus de 1 000 items testés au total), ce sont les attentats de novembre qui ont le plus fait parler d'eux, suivis de près par ceux de janvier.

Les sujets les plus évoqués par les Français dans leurs conversations avec leurs proches dans les semaines précédant le terrain d'enquête (2007-2015)



Source : Tableau de bord politique Ifop-Fiducial pour *Paris-Match*.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les catastrophes naturelles ou les crashes aériens sont également traditionnellement des thèmes marquants et font abondamment parler d'eux en famille ou au travail. Cependant, les attentats de 2015 se sont hissés à leur hauteur et les ont même symboliquement dépassés. D'autres événements se rattachant à la thématique de la menace djihadiste figurent aussi à des niveaux très élevés dans le palmarès. En avril 2012, 81 % des Français ont ainsi évoqué avec leurs proches la mort du terroriste Mohamed Merah, l'auteur des fusillades de Montauban et Toulouse. En octobre 2014, 84 % des sondés ont parlé de l'assassinat de l'otage français Hervé Gourdel en Algérie par un groupe islamiste se revendiquant de Daesh. Les attentats parviennent même à déjouer la distanciation induite par l'éloignement géographique. En juillet 2015, les attaques islamistes en Tunisie et au Koweït ont été sujets de discussion pour 79 % des interviewés, et celui de Saint-Quentin-Fallavier pour 75 % d'entre eux. Enfin, fait spectaculaire, en décembre 2015, outre la première place occupée par les attentats de Paris, les huit autres

15. Sondage Ifop pour Atlantico réalisé par Internet du 14 au 16 décembre 2015 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 001 personnes.

sujets les plus abordés sur une liste de 15 items proposés ce mois-là renvoient tous plus ou moins directement au terrorisme islamiste et à la situation en Syrie¹⁶.

Les conversations des Français en décembre 2015

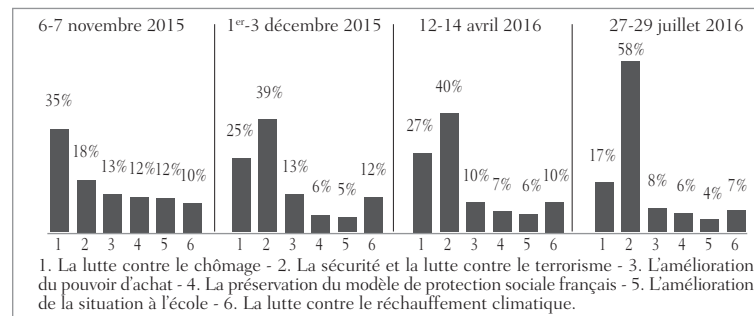
Question : pour chacun des sujets suivants, dites-moi s'il a animé cette semaine vos conversations avec vos proches, chez vous ou au travail.

	Oui	Non
Les attentats du 13 novembre 2015 à Saint-Denis et à Paris	94%	6%
L'opération policière du 18 novembre 2015 à Saint-Denis	81%	19%
La proclamation de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national	80%	20%
L'hommage national aux victimes des attentats du 13 novembre aux Invalides à Paris	76%	24%
L'alerte attentat déclenchée par les autorités belges à Bruxelles	75%	25%
La prise d'otages dans un hôtel à Bamako au Mali	64%	36%
La situation politique en Irak et en Syrie	61%	39%
Les tensions entre la Russie et la Turquie après la destruction d'un avion de chasse russe par l'armée turque	60%	40%
L'attentat dans un bus à Tunis en Tunisie	53%	47%
L'organisation de la conférence COP21 sur le changement climatique à Paris en décembre	51%	49%
La hausse du chômage en octobre	49%	51%
Le discours de François Hollande devant les parlementaires à Versailles	36%	64%
La mise en cause du joueur de football Karim Benzema dans le cadre d'une affaire de chantage	33%	67%
La campagne pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015	32%	68%
La sortie au cinéma de Star Wars : <i>Le Réveil de la Force</i>	19%	81%

16. En avril 2012, la mort de Mohamed Merah s'est également classée en tête des sujets discutés, tout comme l'assassinat d'Hervé Gourdel en septembre 2014. En juillet 2015, les attentats de Tunisie et de Saint-Quentin-Fallavier se placent en deuxième position, devancés par un sujet lié à la météo (« La canicule en France »), thématique traditionnellement en tête des conversations des Français.

Ces événements ont certes saturé l'espace médiatique, mais ils ont surtout été omniprésents dans les conversations des Français et leur ont littéralement occupé l'esprit (aux deux sens du terme¹⁷) au point de reléguer, voire d'évincer un sujet comme la campagne des élections régionales qui, à une semaine du premier tour, n'a « fait parler » de lui qu'un Français sur trois. Si la France n'est donc pas *stricto sensu* en guerre, la question terroriste obnubile et fait l'objet de nombreuses discussions. Cela se traduit par le fait qu'en décembre 2015, comme en avril 2016 (soit six mois après les attentats de Paris), la sécurité et la lutte contre le terrorisme apparaissent toujours comme la première préoccupation des Français avec 40% de citations, loin devant le chômage (27%)¹⁸, pourtant traditionnellement en tête dans ce type d'étude. Comme le montre le graphique suivant, les attentats de Nice puis de Saint-Étienne-du-Rouvray en juillet 2016 viennent encore renforcer la prééminence de la lutte contre le terrorisme dans l'opinion.

L'évolution des priorités des Français : à partir du 13 novembre, la lutte contre le terrorisme devance le chômage



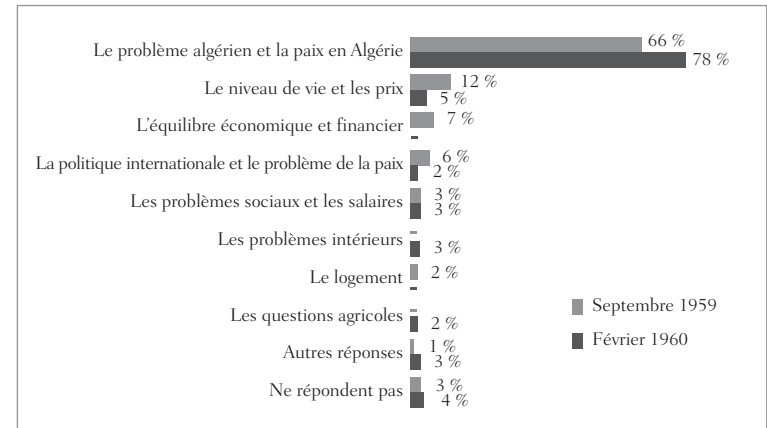
17. À la fois dans l'acception : « Absorber, remplir, prendre tout ou partie du temps de quelqu'un », mais aussi dans la définition plus militaire : « Être établi en maître dans un pays, une région, s'y installer en substituant son autorité à celle de l'État envahi ou en prendre possession militairement » (définition du dictionnaire *Le Petit Larousse*).

18. Sondage Ifop-Fiducial pour I-Télé, *Paris Match* et Sud Radio réalisé par Internet du 14 au 16 avril 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 876 personnes.

Cette omniprésence de la question terroriste doit être comparée au climat qui prévalait durant la guerre d'Algérie. Or, la puissance de l'impact dans l'opinion des attentats de 2015-2016 est supérieure à celle observée lors de la première phase du conflit algérien. Malgré le vote de la loi sur l'état d'urgence, il a fallu plus d'un an pour que les Français prennent la mesure de l'importance des faits à l'œuvre dans les départements sud-méditerranéens. En août 1955, seuls 5 % des personnes interrogées s'intéressaient aux nouvelles sur l'Algérie dans leurs journaux. Le même désintérêt initial face à l'histoire en marche avait été observé lors de la guerre d'Indochine. En janvier 1948, à la question : « Quels ont été les grands événements de l'année 1947 ? », la proportion des sondés répondant « la guerre d'Indochine » était si faible que l'Ifop les regroupait dans les 6 % de « divers¹⁹ ». Concernant l'Algérie, cette relégation au lointain n'a pas perduré. Avec environ 1,2 million d'appelés sous les drapeaux, l'appel aux conscrits a changé la donne. Conséquemment, les sondages de l'Ifop réalisés en 1959 et 1960 montrent que la question algérienne est devenue la priorité des Français, et de loin.

19. Alain Ruscio, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 1991, vol. 29, n° 1, p. 36 ; Charles-Robert Ageron, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1976, vol. 63, n° 231, pp. 256-285.

Le problème le plus important à l'heure actuelle



La forte sensibilité actuelle à la thématique terroriste n'est pas liée à la mobilisation militaire d'une classe d'âge. Elle s'explique certes par l'ampleur des violences terroristes. Mais le fait que les citoyens soient si réactifs est également dû à la façon dont les nouvelles technologies nous ont connectés au monde en temps réel. Les nouvelles d'attentats commis à des milliers de kilomètres donnent quasi instantanément lieu à une intense couverture médiatique (notamment sur les chaînes d'information en continu), mais aussi à des échanges enflammés et des postures compassionnelles sur les réseaux sociaux. Chacune de ces attaques entre en écho avec les autres pour désigner très concrètement le théâtre d'opérations d'une guerre mondialisée contre le terrorisme, vécue telle une guerre mondiale par certains pans de l'opinion. Nous vivons un temps où tout est proclamé historique et, où, pourtant, nous nous trouvons comme figés dans un présent permanent, d'une actualité à l'autre. Dans cet espace dilaté et ce temps

contracté, l'enchaînement des attaques terroristes en divers points du monde et jusqu'en France semble être ce qui donne sens et cohérence à l'actualité. Sans cela, nous resterions dans un état de sidération individuelle – ce sentiment étant bien, selon le sociologue G r me Truc, ce qui caract rise les r actions des opinions apr s le 11 septembre 2001 et apr s le 13 novembre 2015 : des moments de sid ration liant l'individuel et le collectif, o  chacun se rappelle d'ailleurs ce qu'il faisait lorsque la norme a  t  bris e²⁰.

Pour autant, nous faut-il, comme divers commentateurs nous y invitent, souscrire au rapprochement entre le temps pr sent et celui des ann es de la guerre de d colonisation alg rienne ? Si les attentats se sont succ d    un rythme soutenu, avec l'assassinat de 238 personnes entre le 7 janvier 2015 et le 26 juillet 2016, la situation s curitaire et la violence qui pr valaient lors de la guerre d'Alg rie, y compris en m tropole,  taient d'une intensit  nettement plus  lev e. En effet, m me si la F d ration de France du FLN, aussi appel e « septi me Wilaya », pour  viter de s'ali ner le soutien d'une partie de la population²¹, avait sciemment  vit  de lancer des attentats massifs visant les civils en m tropole (m thode qui  tait en revanche utilis e en Alg rie depuis 1956), cette organisation avait n anmoins abondamment recouru   la violence sur le sol fran ais. Ce fut d'abord le cas au d but du conflit dans le cadre d'une lutte fratricide entre le FLN et le Mouvement national alg rien (MNA) de Messali Hadj pour le contr le de la communaut  alg rienne de France.   partir de 1958, le FLN prit l'ascendant, mais ces affrontements (r glement de comptes, mitraillages de caf s

fr quents par les immigr s alg riens, attaques   la grenade, etc.) se sold rent par environ 4 000 morts et 9 000 bless s dans la communaut  alg rienne de France²². Dans ce contexte, l'assassinat d'un policier par le FLN en f vrier 1958 donna lieu le 13 mars 1958, sur fond de revendications sociales,   une grande marche de policiers vers l'Assembl e nationale. Ils exprimaient ainsi leur inqui tude face   la « faiblesse de l' tat », mais participaient aussi au processus d'effondrement de la IV  R publique²³.

Apr s cette lutte interne   la communaut , qui laissa localement une trace durable dans les m moires collectives²⁴, le FLN engagea   la fin de l' t  1958 l'ouverture d'un nouveau front en m tropole, pour soulager les maquis en Alg rie, durement frapp s par l'arm e fran aise. Deux cat gories de sites  taient principalement vis es : les installations  conomiques (infrastructures p troli res, voies de chemin de fer...) et

22. Selon une  valuation du *Monde* du 20 mars 1962 cit e in Benjamin Stora, « La diff renciation entre le FLN et le courant messaliste ( t  1954-d cembre 1955) », *Cahiers de la M diterran e*, vol. 26, n  1, p. 15.

23. Emmanuel Blanchard, « Quand les forces de l'ordre d fient le palais Bourbon (13 mars 1958). Les policiers manifestants, l'ar ne parlementaire et la transition de r gime », *Gen ses*, n  83, 2011, pp. 55-73. Cet  v nement n'est pas sans faire  cho aux manifestations polici res d'octobre 2016 qui ont eu pour  l ment d clencheur le guet-apens contre des policiers   Viry-Ch tillon dans l'Essonne, mais aussi, de mani re plus profonde, selon diff rents articles consacr s   ce sujet, le meurtre d'un couple de policiers par un djihadiste   Magnanville. On se gardera d'assimiler les faits. Quoique le pr sident Hollande se soit vu contest  d s le lendemain de son  lection par le lancement du hashtag #pasmonpr sident par les Identitaires, les structures de l' tat ne sont pas aujourd'hui en d liquescence comme en 1958.

24. Au terme d'une  tude sur l'impact des affrontements FLN/MNA dans la r gion Nord-Pas-de-Calais, Bernard Alidi res note   propos de certaines communes th  tres d'affrontements sanglants durant ces ann es : « La m moire populaire (plus ou moins enfouie) de la "terreur nord-africaine" se serait r activ e avec la brusque mont e de la petite d linquance de certains "jeunes issus de l'immigration", favorisant ainsi l' mergence au milieu des ann es 80 d'un vote FN tr s in galement r parti sur le territoire. [...] Plus r cemment, dans les ann es 90, la vague de terrorisme   l'initiative de groupes islamistes du Maghreb (mais disposant de recrues parmi certains jeunes Franco-Maghrebins de la r gion lyonnaise ou du Nord) a pu contribuer   renforcer ce type de rapprochement. » Cette hypoth se s'appliquerait  galement assez bien   la s rie d'attentats djihadistes que nous connaissons actuellement (Bernard Alidi res, « La guerre d'Alg rie en France m tropolitaine : souvenirs "oubli s" », *H rodate*, n  120, 2006, pp. 149-176).

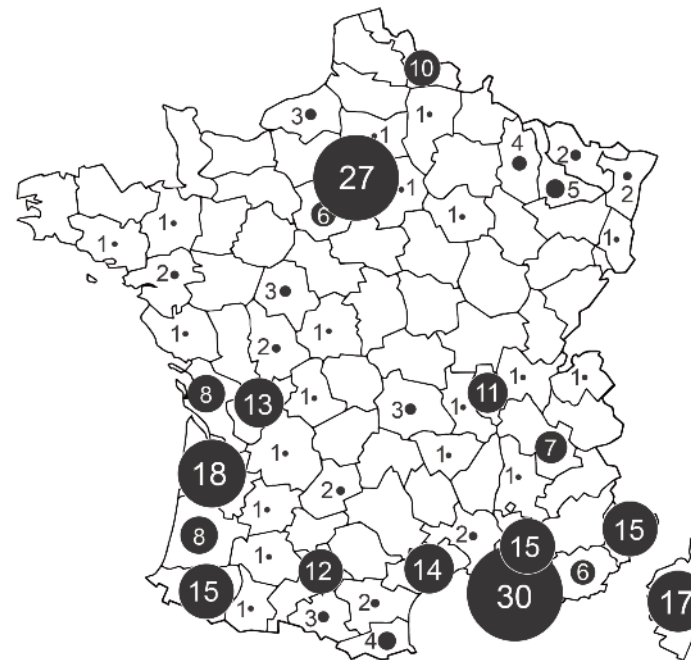
20. G r me Truc, *Sid rations. Une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

21. Selon un sondage Ifop r alis  en septembre 1957, 34 % de la population m tropolitaine estimaient que la revendication d'ind pendance  tait justifi e, 47 % qu'elle ne l' tait pas. 19 % ne se pronon aient pas.

les locaux de police. Cette stratégie entraîna un raidissement du conflit en métropole de la part de l'ensemble des acteurs. En 1961, les cibles ne sont plus circonscrites et les attentats de masse commencent. Selon un décompte de la Préfecture de police cité par Sylvie Thénault, le bilan du terrorisme FLN aboutit au 31 décembre 1961 à un total de 75 tués et 155 blessés parmi les civils, et 47 morts et 142 blessés au sein de la police²⁵.

À compter de 1961, à ces opérations des commandos du FLN menées dans de très nombreux départements métropolitains s'ajoutent les actions de l'OAS. On ne peut comprendre l'impact durable sur l'opinion et sur les imaginaires du terrorisme des ultras de l'Algérie française qu'en saisissant la territorialisation de sa violence hors de la capitale (qui appartenait alors au département de la Seine). Pour l'ensemble de l'année 1961, département de la Seine exclu, les nationalistes français auraient été responsables de 404 attentats dont 374 explosions, 14 sabotages et 13 incendies volontaires²⁶. La carte ci-contre représente les attentats imputés aux mouvements activistes pro-Algérie française du 1^{er} janvier 1961 au 28 novembre 1961, département de la Seine exclu²⁷.

Nombre d'attentats pro-Algérie française
commis par département (1961)



Il est patent que la stratégie alors mise en œuvre consiste en une généralisation territoriale. Le but est bien un basculement de l'opinion nationale, non une simple fragilisation de l'appareil d'État ou un impact sur l'appareil technostandard concentré dans la capitale et ses environs. Les nationalistes français traduisent dans les faits le slogan peint de mur en mur : « l'OAS frappe où elle veut, quand elle veut. » À cet égard, il n'est pas anodin que, dans les enquêtes d'opinion d'aujourd'hui, le différentiel en termes de perception de l'état de guerre

25. Sylvie Thénault, « Des couvre-feux à Paris en 1958 et 1961 : une mesure importée d'Algérie pour mieux lutter contre le FLN ? », *Politix*, n° 84, 2008, pp. 167-185.

26. Direction centrale des Renseignements généraux (DCRG), « Bilan de l'activité de l'OAS et réseaux assimilés ainsi que la répression de cette activité en métropole (Seine exceptée) pour l'année 1961 », p. 2, Archives nationales F/7/15645.

27. DCRG, « Répartition géographique des attentats imputables aux mouvements activistes et commis en métropole (sauf Seine) du 01/01/61 au 28/11/61 », AN/F/7/15645. On voit par ailleurs à la lecture de cette carte que, déjà avant l'arrivée massive des pieds-noirs en 1962, les réseaux « Algérie française » étaient bien implantés dans le sud de la France.

entre les seniors et les générations suivantes ait sensiblement diminué après les attentats de juillet 2016 commis en province (Nice et Saint-Étienne-du-Rouvray). La menace s'étendant spatialement, les Français plus âgés ont retrouvé une forme de violence plus conforme à celle de la phase de guerre qu'ils avaient connue. C'est la nationalisation du terrorisme, et non sa seule intensité homicide, qui peut provoquer un état de panique permettant d'atteindre le seuil de basculements sociaux ou politiques. Dans le cas de l'OAS, l'extension spatiale alla de pair avec une accélération quantitative et qualitative : les actes se firent plus nombreux et plus violents au fur et à mesure que la défaite politique de la France en Algérie se profilait. En janvier et février 1962, 191 plasticages sont opérés en métropole, principalement à Paris, Lyon, Marseille, Nice et en Bretagne. Au total, le bilan métropolitain de l'OAS est de 71 morts et 394 blessés, soit une létalité modérée au vu du nombre d'actions, surtout comparée à celle observée dans les départements algériens, où le nombre de plasticages serait compris entre 9 000 et 12 000, avec 1 500 tués et 5 000 blessés²⁸.

Ce bilan s'explique également par les tensions internes à l'OAS. Il est aussi particulièrement intéressant pour aujourd'hui puisqu'il nous permet de prendre conscience du fait que la police française a déjà affronté une structuration transnationale en groupes autonomes. C'est ainsi que le réseau Organisation-Renseignement-Opérations (ORO) était organisé en 1962, avec son chef en Belgique et 17 commandos en territoire français, la direction définissant des objectifs, puis laissant chaque groupe y répondre par ses propres initiatives. Le développement de nouvelles bases se fit sur cette logique, par réunions de quatre à cinq

personnes maximum, chacune occupant une mission préétablie, ne devant pas attendre un ordre avant de frapper parmi les cibles prédéfinies²⁹. Le caractère non monolithique de l'OAS entraîne l'adoption de lignes divergentes sur l'usage du terrorisme de masse. Ainsi, la direction de l'ORO réclame des massacres de civils métropolitains au printemps 1962. Selon sa lettre de directives, « il ne s'agit plus en effet de ménager l'opinion métropolitaine, mais bien au contraire de “mettre le paquet” pour aider nos camarades d'Algérie, en portant LA GUERRE en métropole ». Cette position est rejetée par les collecteurs de fonds. Un courrier de ceux-ci répond que « le terrorisme aveugle » a eu pour effet que les métropolitains ont refusé de financer une organisation « que leurs consciences et leurs concierges réprouvent. L'affaire Delphine Renard³⁰ nous a coûté des millions. » Le Conseil national de la Résistance, structure qui s'était donné pour but d'assurer vis-à-vis des réseaux Algérie française le rôle qu'avait tenu le CNR de la Seconde Guerre mondiale vis-à-vis de la Résistance, prend parti pour la seconde position : « L'ORO a reçu l'ordre de cesser les attentats au plastic qui se sont révélés le plus souvent désastreux dans le contexte psychologique métropolitain, à l'exception d'actions contre le Parti communiste et certains bâtiments officiels ; de concentrer ses efforts sur l'exécution des Décisions de Justice prises par le Comité Exécutif³¹. »

En somme, le regard porté sur le terrorisme de ces années nous montre l'importance de plusieurs critères pour mieux appréhender la

29. « Entretien du 5 septembre 1962 entre Monsieur le Directeur de la Sûreté du territoire et le représentant de la Préfecture de police », 5 pages (archives de la Préfecture de police, H2B1).

30. Le 7 février 1962, une bombe de l'OAS destinée à André Malraux mutile le visage de cette enfant de quatre ans, soulevant l'indignation de l'opinion.

31. Délégation générale en métropole OAS/METRO/ORO, « Note de service », 2 pages ; Renard à André, « Objet : collecte de fonds », 18 avril 1962, 2 pages ; Conseil national de la Résistance – Comité exécutif, « Historique et objectifs stratégiques et tactiques », 14 juin 1962, 3 pages (AN /F/7/15646).

28. Anne-Marie Duranton-Crabol, *Le Temps de l'OAS*, Bruxelles, Complexe, 1995, pp. 141-144.

situation actuelle. La focalisation sur le nombre de morts, que ce soit pour le relativiser ou pour en faire un argument de panique, oblitère qu'il est une condition nécessaire mais non suffisante pour que la société se sente en situation de péril avancé. Cela induit que, pour anticiper les réactions de l'opinion, la définition des cibles (structurelles, de masse, civiles ou sécuritaires, dans les régions) qu'ont choisies les terroristes est fondamentale. Si le bilan homicide est aujourd'hui important, la spatialisation des attaques est restreinte (même si les deux attaques consécutives de Nice et Saint-Étienne-du-Rouvray, en faisant prendre conscience que la province pouvait aussi être visée, ont permis à l'intensité de la menace perçue par l'opinion de franchir un palier³²), et le rythme auquel elles se succèdent n'est pas soutenu³³. Ce sont ces aspects – parmi d'autres que nous examinerons – qui, à notre sens, rendent non pertinente l'assimilation de la période 2015-2016 à celle de 1957-1962. C'est aussi ce qui explique probablement en partie le fait que les partisans d'une telle analogie interrogent la question du territoire national et reviennent sur l'expérience de la « guerre subversive ».

32. Voir à ce sujet « Juillet 2016 : l'été terroriste », *Ifop Focus*, juillet 2016, n° 141.

33. Ces lignes sont écrites en octobre 2016, sans optimisme irraisonné quant à la suite.

SUBVERSION ET SUBMERSION

Au lendemain des attentats de novembre 2015, mais plus encore après ceux de Bruxelles en mars 2016, tout un discours sur la communautarisation de certains quartiers français s'est développé. Ils n'auraient rien à envier à Molenbeek, cette commune de l'agglomération bruxelloise dont plusieurs auteurs des attentats étaient originaires. La décennie 1980 avait vu la thématique américaine des « ghettos » devenir un lieu commun du débat public. Ces zones sont depuis longtemps soupçonnées d'être dangereuses, mais l'affirmation de leur externalité à la patrie est renforcée par l'accusation qu'elles sont désormais vouées à la culture islamique et fidèles aux réseaux transnationaux du djihadisme. Pour les réincorporer à la nation, on en appelle à un combat culturel, politique, militaire et policier qui nous ramène inmanquablement aux problématiques contre-subversives des guerres de décolonisation.

Sous la pression de divers officiers qui avaient tiré les leçons de la défaite face à l'armée révolutionnaire indochinoise, l'armée française avait opté à partir de 1955 pour « l'Action psychologique », les méthodes de la « guerre révolutionnaire » devant être instamment utilisées pour permettre de mobiliser les troupes et d'affaiblir celles adverses. Réclamé par les officiers de l'Action psychologique, l'octroi de pouvoirs de police à l'armée est accordé à compter de janvier 1957 pour mener la bataille d'Alger. Le succès militaire de celle-ci appelle à l'extension des

méthodes contre-subversives, transformant l'armée en État politique à l'intérieur de l'État. Aussi, quand, en mai 1958, la IV^e République s'effondre et que le général de Gaulle prend le pouvoir, celui-ci décide promptement de neutraliser les services de l'Action psychologique pour ramener l'armée à sa place³⁴. Notons que la prudence du général de Gaulle n'est jamais citée par ceux qui, rarement avarés en références gaullistes, rêvent de l'ouverture d'une nouvelle bataille d'Alger³⁵. Leur modèle négatif n'est d'ailleurs pas méditerranéen, mais belge : il s'agit de Molenbeek.

Les propos de Patrick Kanner au « Grand Rendez-Vous Europe 1, I-Télé, *Le Monde* » le 27 mars 2016 ont contribué à un véritable emballement politico-médiatique à propos de ce qui devenait déjà la figure archétypale de Molenbeek. Répondant à une question, le ministre socialiste de la Ville a déclaré : « Il y a aujourd'hui, on le sait, une centaine de quartiers en France qui présentent des similitudes potentielles avec ce qui s'est passé à Molenbeek. Mais il y a une différence énorme aussi [...], nous prenons le taureau par les cornes dans ces quartiers. » Essayant d'éteindre l'incendie, le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Jean-Christophe Cambadélis, a évoqué quant à lui « des poches, des immeubles, des rues mais pas des quartiers entiers ». Conséquemment, il s'agirait de savoir s'il existe en France une centaine de quartiers avec un fort potentiel de présence de terroristes, et ce que serait l'action de l'État pour y remédier. Mais si la polémique enfle, c'est avant tout parce que les paroles de Patrick Kanner ont été

médiatiquement rapportées comme nous venons de le faire. Si l'on reprend la partie où il explique quelles similitudes il perçoit, on réalise que ce n'était pas exactement son propos : « Molenbeek, c'est une concentration énorme de pauvreté et de chômage, c'est un système ultra-communautariste, c'est un système mafieux, avec une économie souterraine. C'est un système où les services publics ont quasiment disparu, c'est un système où les élus ont baissé les bras. » Il évoque donc moins un maillage islamiste qu'une structure sociale, avec de lourds dysfonctionnements institutionnels s'accompagnant d'une déliquescence conjointe de l'État et de la société. Mais, signe du temps, la problématique socioéconomique ne passe pas le filtre du brouhaha médiatique, qui demeure résolument axé sur les thèmes sécuritaire et identitaire. Cette perception est peut-être induite par le fait qu'un responsable gouvernemental paraît faire écho au système de représentations anxieuses à l'œuvre et l'alimenter – celles-ci étant souvent émises dans une sorte de jouissance esthétique morbide quant à l'idée de la destruction du pays.

On en retrouve la matrice dans un article d'Éric Zemmour dans *Le Figaro Magazine* : « Les Molenbeek français, comme leur homologue belge, sont des territoires où les mœurs sont musulmanes, où les paysages commerciaux sont musulmans, où les vêtements sont musulmans, où la sociabilité (pas de femmes dans les cafés ni dans les rues) est musulmane. [...] Dans cette terre d'islam, les mécréants non musulmans – ou même les mauvais musulmans – n'ont pas leur place. Ils doivent en être chassés, de gré ou de force. On les menace, on les frappe, on les vole. Jusqu'à ce qu'ils partent. Dans les Molenbeek français il n'y a pratiquement plus de mécréant non musulman ; il n'y

34. Pierre Pahlavi et Éric Ouellet, « Guerre irrégulière et analyse institutionnelle : le cas de la guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 235, 2009, pp. 131-144.

35. La prudence était justifiée. Parmi les officiers au centre de la guerre contre-subversive se trouvent les colonels Lacheroy et Trinquier qui, à des échelles différentes, s'avèrent des factieux. Trinquier tenta ensuite durant quelques années d'organiser l'extrême droite, avec des ambitions disproportionnées.

36. *Le Figaro Magazine*, 25 mars 2016.

a plus de "Gaulois", de "Français". Plus de chrétien, ni de juif³⁶. » Sous la plume du polémiste ressurgit le spectre de la territorialisation ethnique des départements algériens après 1945, avec le départ des Européens des bleds vers les villes, leur repli dans celles-ci au sein de quartiers spécifiques, à l'écart des quartiers « arabes » ou « musulmans », puis l'aboutissement de ce mécanisme avec le départ des Français (chrétiens et juifs) d'Algérie³⁷. Le syntagme « Molenbeek français » vient concrétiser la quête politico-médiatique de quartiers qui seraient passés sous la coupe des islamistes. Le thème est fort car il lie à la fois la « soumission » politique, la désintégration du territoire, l'annihilation culturelle et la promesse d'apocalypse que porterait la société multiculturelle. Revenu dans le débat grâce à son succès de librairie, Philippe de Villiers développe une vision similaire quand il déclare : « L'identité heureuse établie sur le paradis illusoire de la diversité consiste à installer deux sociétés face à face, deux civilisations : une société et une contre-société ; une mémoire et une contre-mémoire. Cela nous conduira au "Frankistan", à une France islamisée qui nous amènera la guerre civile³⁸. » Marine Le Pen n'est pas en reste, dénonçant par exemple le 15 novembre 2016 lors d'une convention présidentielle les responsables politiques « qui se sont nourris de la décomposition des quartiers comme de vrais charognards et qui préparent l'affrontement des Français entre eux ».

Les prophéties de guerre raciale à l'intérieur des sociétés multiethniques ne datent certes pas d'hier, mais elles sont passées des marges au cœur du dispositif politico-médiatique. Au XIX^e siècle, le

développement conjoint de la société industrielle, de l'État, du système colonial et de la globalisation transforme les rapports à l'espace et le vocabulaire quotidien. « Nationalité » entre dans le dictionnaire en 1835, « immigration » en 1876. « Racisme » attend 1932 pour les suivre, mais Grégoire Kauffman en a trouvé une première occurrence dès 1892, chez un pamphlétaire qui craint la submersion raciale des Français du Nord, de souche gauloise, par ceux du Sud, de souche latine³⁹. En Algérie, les colons et leurs descendants mettent en place entre 1900 et 1945 tout un champ lexical de péjoration des autochtones (« bicots », « bougnoules », « gris », etc.) encore en usage dans le vocabulaire raciste, où il a été complété par la dimension religieuse avec « muzz » depuis 2001⁴⁰.

Néanmoins, les politiques racistes menées par les États fascistes et leurs collaborateurs dans les années 1930 et 1940 ont démonétisé les corpus racistes établis. Fondés au début des années 1950 par d'anciens collaborationnistes, deux groupes internationaux, le Mouvement social européen (MSE) et le Nouvel Ordre européen (NOE), ont donc réorienté le propos. Au sein de ces milieux furent produits à la fois un mythe et une utopie. Le mythe est que l'immigration serait un génocide de la race blanche ourdi par des juifs. Il viserait à la transformation des populations européennes pour permettre le règne du capitalisme mondialisé. L'utopie, quant à elle, consiste en l'idée que chaque groupe ethno-culturel devrait se voir reconnue la conservation

37. Abderahmen Moumen, « De l'Algérie à la France. Les conditions de départ et d'accueil des rapatriés, pieds-noirs et harkis en 1962 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 99, 2010, pp. 60-68.
38. *Paris Match*, 27 octobre 2016.

39. Grégoire Kauffman, *Le Nouveau FN. Les vieux habits du populisme*, Paris, Seuil, 2016, pp. 92-93 ; Gérard Noiriel, « Socio-histoire d'un concept. Les usages du mot "nationalité" au XIX^e siècle », *Genèses*, n° 20, 1995, pp. 4-23 ; Christian Baratas-Malbreil, « Politisation de l'immigration en France : logiques politiques et enjeux discursifs », *Quaderni*, n° 36, 1998, p. 70 ; Michel Wieviorka, *Le Racisme. Une introduction*, Paris, La Découverte, 1998, p. 15.

40. Emanuel Sivan, « Colonialism and Popular Culture in Algeria », *Journal of Contemporary History*, vol. 14, n° 1, janvier 1979, pp. 21-53.

de son identité biologique et culturelle sur son territoire⁴¹. Dès 1948, l'ancien Waffen-SS français René Binet, ensuite fondateur du NOE, écrivait ainsi : « Nous accusons les sionistes et les antiracistes du crime de génocide parce qu'ils prétendent nous imposer un métissage qui serait la mort et la destruction de notre race et de notre civilisation et de notre nation et de notre religion⁴². »

Après la guerre d'Algérie, sous la férule de Dominique Venner, la Fédération des étudiants nationalistes (FEN, ex-Jeune Nation) développa divers mouvements et publications violemment racistes. Leur échec amena d'une part à étoffer la galaxie dite « socialiste européenne », qui modernisait par la gauche les thématiques racialistes du NOE. Il conduisit d'autre part à l'aventure de la « Nouvelle Droite », en particulier au sein du Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne (GRECE). Les tracts de la FEN présentaient la criminalité comme issue de l'immigration algérienne, perpétuant la représentation de la barbarie des *feddayin*. Dans une tournée de conférences, Dominique Venner expliquait que l'immigration africaine était une arme de la subversion communiste pour détruire les peuples européens⁴³ – une thématique reprise par les diverses extrêmes droites dans les années 1970, et que l'on a fini par retrouver dans la droite *mainstream*. Ainsi, au lendemain du 21 avril 2002, *Le Figaro* publie une tribune d'Alexandre del Valle et Marc Knobel sur le danger de l'alliance islamo-gauche-écologiste manœuvrant des immigrés qui constitueraient une nouvelle classe révolutionnaire de substitution⁴⁴.

41. Voir Jean-Yves Camus et Nicolas Lebourg, *Les Droites extrêmes en Europe*, Paris, Seuil, 2015, et Stéphane François et Nicolas Lebourg, *Histoire de la haine identitaire. Mutations et diffusions de l'altérophobie*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2016.

42. *L'Unité*, 18 décembre 1948.

43. DCRG, « Premières réunions publiques d'Europe-Action », *Bulletin quotidien confidentiel Informations renseignements*, 5 janvier 1965, 2 pages, AN 19800280/249.

44. *Le Figaro*, 22 avril 2002. Alexandre del Valle est issu de l'extrême droite radicale.

La question dépasse le seul argument antigauche, même si elle lui est liée. En Angleterre, l'Union Movement d'Oswald Mosley, le leader historique du fascisme britannique, avait lancé pour mot d'ordre « *Keep Britain White* ». Il était néanmoins resté marginal. Mais en 1968, dans un discours retentissant resté dans l'histoire sous le nom de « discours des fleuves de sang », le député conservateur anglais Enoch Powell proclamait que la Grande-Bretagne connaîtrait la guerre civile si elle ne parvenait pas à contrôler le flux d'immigration non blanche – c'est aujourd'hui une référence mise à l'honneur par Renaud Camus, le théoricien du « grand remplacement ». Powell échoua à faire basculer son parti sur son axe, mais il permit ainsi l'émergence du National Front, même si cet essor fut bref.

C'est notamment en étudiant cet exemple que François Duprat, alors numéro deux du FN, a entrepris de faire évoluer le discours de son parti sur le créneau de la dénonciation de l'immigration. L'importance du facteur algérien dans notre pays (qu'il s'agisse du passé colonial ou du poids de la communauté algérienne en France) ne pouvait que donner une coloration particulière aux discours sur l'immigration. Selon l'une des estimations de police, en 1960, la métropole comptait 363 000 Algériens. Le 31 décembre 1968, lors de l'entrée en vigueur de l'accord migratoire liant la France et l'Algérie (accord dénoncé par Nicolas Sarkozy lors de la campagne des primaires de droite de 2016), ils seraient 386 000. Au 1^{er} juillet 1970, leur nombre est estimé à 658 000 – la majeure partie résidant à l'est d'une ligne Le Havre-Perpignan⁴⁵.

45. DCRG, « L'immigration nord-africaine en France », *Bulletin mensuel confidentiel Documentation-Orientation*, avril 1971, 6 pages, AN F/7/15586.

L'amalgame entre guerre d'Algérie et immigration a accompagné la croissance du FN dans les années 1980. Jean-Pierre Stirbois, jadis proche de l'OAS Métro Jeunes et alors numéro deux du parti, soufflait sur ses braises, allant jusqu'à menacer d'une nouvelle OAS lors de la campagne référendaire sur le statut de la Nouvelle-Calédonie⁴⁶. Parallèlement, le discours sur la guerre civile intercommunautaire connaissait une période florissante, par analogie avec la guerre du Liban. Dans le quotidien national-catholique *Présent*, on fulminait contre « la France envahie, en voie de libanisation » selon un dessein maçonnique usant de l'immigration pour effacer l'identité chrétienne de la France⁴⁷. À la même période, une affiche du FN proclamait : « Aujourd'hui Beyrouth. Demain Paris. » Tombé ensuite en désuétude, le terme de « libanisation » est immédiatement réapparu lors du 13 novembre 2015. « Ce soir Paris c'est Beyrouth ! Logique pour un pays en voie de libanisation. Nous payons cher notre lâcheté face au communautarisme », tweete le député Les Républicains Lionnel Luca. Lançant sa campagne pour l'élection présidentielle, Marine Le Pen reprend l'analogie un an après à Fréjus, voyant dans le terrorisme les prodromes d'une guerre civile qui serait inhérente à la société multiculturelle. Au même moment, le livre de Laurent Obertone⁴⁸ *Guérilla. Le jour où tout s'embrasa* connaît le succès. Présenté comme un roman basé sur des sources des services de renseignements, il dépeint un territoire français livré à une guerre résultant de la rencontre du djihadisme et de la jeunesse d'origine arabo-musulmane. Signe de la pénétration profonde de ces représentations dans la société française, on retrouve des discours de ce type dans des publics non militants, et

vivant dans des territoires où il n'existe pourtant pas de contacts multiculturels directs. L'idée que l'absence d'unité culturelle intégrale mènerait fatalement au conflit armé est aussi exprimée au sein de la population, qui mobilise parfois encore d'autres analogies historiques. Interrogé dans *Le Figaro*, cet agriculteur à la retraite vivant à Amfreville, petit village de l'Eure, a recours à une autre référence historique tout aussi parlante : « Un jour, ça finira en France comme en Yougoslavie avec une guerre civile entre musulmans et chrétiens. On ne peut pas s'entendre⁴⁹. »

Ce parallèle avec la Yougoslavie montre que les prophéties de guerre intérieure se diffusent des marges vers le centre du débat politique. Dans les années 1990, la guerre raciale était surtout le *credo* de Pierre Vial, leader de la tendance néopaïenne du FN, issu de la nébuleuse socialiste européenne et qui a depuis rejoint les décombres du NOE. Il ne cessait de prédire l'imminence de l'affrontement. Il déclare ainsi en 1995 : « Nous allons tout droit vers une guerre ethnique et cette guerre sera totale. » À la fin de la décennie 1990, il se rapproche d'un autre cadre essentiel du GRECE, Guillaume Faye⁵⁰. Ce dernier se fait alors le prophète de « l'avant-guerre ». L'année 1999 a en effet changé la donne : la scission mégrétiste du FN a obligé les anti-lopénistes d'extrême droite à produire un nouveau discours pour justifier

46. Nicolas Lebourg et Joseph Beaugard, *Dans l'ombre des Le Pen. Une histoire des numéros 2 du FN*, Paris, Nouveau Monde, 2012.

47. *Présent*, 4 janvier 1986.

48. L'essayiste est un ancien blogueur raciste selon Médiapart, 27 février 2013.

49. Reportage dans *Le Figaro*, 9 décembre 2015.

50. Cela s'inscrit dans le chaos des relations internes du GRECE. En 1987, Pierre Vial écrit au *Monde* pour lui assurer que Guillaume Faye en a été exclu pour sa radicalité (*Le Monde*, 25 août 1987). Mais, dans une lettre interne adressée aux militants, il assure que Faye a lui-même claqué la porte et tente de détruire un GRECE qu'il s'agirait de « refonder » (*Le Lien*, juin 1987). À partir de 1998, Guillaume Faye reprend une activité éditoriale dans le milieu de Pierre Vial et du mouvement Terre et Peuple que celui-ci a fondé en 1994. Ayant pris leur indépendance par rapport à Alain de Benoist, la tête pensante du GRECE, ils ont ensuite un intérêt politique à adopter des conceptions radicales afin de tenter de polariser à leur avantage des espaces militants pouvant trouver les conceptions de De Benoist trop peu mobilisatrices.

leur prise d'indépendance. Ils empruntent pour cela à la propagande serbe qui, dans le cadre de la guerre du Kosovo, affirme que la Serbie défend les libertés européennes contre l'instauration d'une République islamique qui constituerait le retour du « fascisme » et du « totalitarisme » en Europe. Dès les élections européennes de l'été 1999, la propagande mégrétiste lie les questions de sécurité quotidienne à l'idée d'une tentative islamiste de déstabilisation du continent.

Guillaume Faye s'inscrit dans cette veine. En partant des écrits d'Alexandre del Valle sur l'idée d'un islamisme téléguidé pour détruire l'Europe, et en s'appuyant notamment sur des faits divers du *Figaro* qui indiquent les origines des criminels et des délinquants, il dresse le tableau d'une conquête islamiste du continent qui aurait commencé par la mainmise sur des quartiers entiers. Selon lui, la délinquance de « bandes afro-maghrébines » serait en réalité une stratégie de « guerre civile ethnique dans un but de conquête territoriale intérieure » et « d'épuration ethnique des Européens de zones entières ». L'auteur exige le déplacement des populations dans leurs zones raciales (ce que l'extrême droite a nommé par la suite « la remigration »). Il réclame que cette épuration soit totale et que, biologiquement et culturellement, tout ce qui ne serait pas européen soit extirpé du continent⁵¹. Ce livre de Guillaume Faye a rencontré un vif succès auprès de l'extrême droite radicale. Il a également contribué au mouvement des lignes, avec des rapprochements entre antisionistes et pro-israéliens⁵².

Quoique l'auteur soit demeuré dans les marges, un grand nombre de sursauts polémiques de la droitisation ressemblent à du « Guillaume Faye *mainstream* » voire, parfois, à du « Guillaume Faye pour les Nuls », comme si cette grille de lecture s'était progressivement imposée. La normalisation sociale du FN est allée conjointement avec une droitisation de la politique qui conduit les schèmes de ces conceptions radicales à apparaître dans le débat public sans troubles majeurs. Lors de l'université d'été de son parti à Fréjus en septembre 2016, Marine Le Pen évoque ainsi « ces peuples dont la croyance, les mœurs, les pratiques ne sont pas les nôtres, qui n'ont pas vocation à être en France, mais que nous n'avons ni droit ni raison de critiquer chez eux, dans leur terre et dans leur histoire ». Le marché de l'islamophobie étant concurrentiel, il entraîne des radicalisations compétitives régulières pour remporter l'essentiel des parts de marché. L'ancien secrétaire d'État Philippe de Villiers peut ainsi arguer à la télévision à l'automne 2016 du fait qu'« on assiste en ce moment à une conquête démographique [musulmane], facilitée par les Nations unies, avec le plan secret des élites, qui prévoit que la France doit recevoir 800 000 immigrants par an entre 2020 et 2040⁵³ ». Le complot dénoncé par le NOE ou le MSE n'est plus d'origine juive, mais il est normalisé de le reprendre pour expliquer la globalisation du monde.

Ce qui vient renforcer ce phénomène est que le rêve d'une guerre révolutionnaire sur base ethnique est un objectif avoué des théoriciens djihadistes. Comme le montrent Antoine Jardin et Gilles Kepel, Abu Musab-al-Suri a notamment pensé ce processus dans son *Appel à la résistance islamique mondiale*. Considéré comme une

51. Guillaume Faye, *La Colonisation de l'Europe. Discours vrai sur l'immigration et l'islam*, AEncre, Paris, 2000.

52. Sur ces recompositions d'alors, voir Dominique Albertini et David Doucet, *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille du Net*, Paris, Flamamarion, 2016.

53. *Libération*, 11 novembre 2016.

référence dans la nébuleuse djihadiste, cet ouvrage explique qu'à la suite d'une campagne d'attentats, un cycle de représailles va s'enclencher, les sociétés européennes vont se fracturer et les zones ou les quartiers musulmans vont faire sécession et se replier sur eux-mêmes. À partir de là, une « guerre d'enclaves » (on retrouve là une vision très proche de celle véhiculée par les déclinistes islamophobes) pourra être développée, aboutissant à terme à une guerre civile prenant la forme d'un affrontement entre territoires homogènes sur le plan ethno-religieux⁵⁴. La pratique des organisations terroristes a d'ailleurs évolué dans ce sens. C'est ce que remarque Yves Trotignon : « Le procès de la cellule de Birmingham, au printemps 2013, a largement exposé la nouvelle stratégie suivie par les groupes djihadistes, désormais incapables de procéder comme ils le faisaient en Europe avant 2001. Pragmatiques, souples, les mouvements privilégient désormais le recrutement sur le sol du pays à frapper d'individus peu ou pas connus des autorités (Fort Hood 2009, Bonn 2012, Woolwich 2013, Boston 2013) ou la constitution de petites cellules (Birmingham 2012), grâce à Internet. La diffusion de la vulgate djihadiste, en particulier sur Internet, entraîne ainsi l'apparition de groupes locaux (Sarcelles 2012), qui y puisent arguments et conseils techniques de toute sorte⁵⁵. »

L'emballage est bien de confondre l'existence de ces cellules, certes réelles mais éparses, avec un véritable quadrillage djihadiste de ces quartiers aboutissant à ce que l'alternative réside forcément soit dans une guerre civile, soit dans une action contre-insurrectionnelle préventive. Les communes ou les quartiers de banlieue « halalés »,

54. Gilles Kepel et Antoine Jardin, *Terreur dans l'Hexagone*, Paris, Gallimard 2015.

55. Yves Trotignon, « Al Qaïda et le jihad aujourd'hui », *Lettre du RETEX-Recherche*, Centre de doctrine d'emploi des forces, avril 2013, n° 7, p. 4.

selon l'expression de Gilles Kepel⁵⁶, sont alors perçus comme un terreau⁵⁷ pouvant provoquer et annoncer une radicalisation et un basculement dans le terrorisme d'une partie de leurs habitants, avec pour certains un passage par la case de la délinquance. C'est ce dont témoignent le profil d'un Coulibaly ou le procès de trois jeunes braqueurs d'un Quick à Coignières dans les Yvelines, dont le butin devait servir à financer le départ de l'un d'eux en Syrie.

Formulons une évidence : pour tenir des espaces sous son emprise, il faut du matériel humain et des finances, comme le rappelle le cas du FLN. Un rapport des services de renseignement de 1957 s'inquiétait des réseaux et assises immobilières du FLN, estimant que ce dernier avait un capital humain métropolitain de 45 000 personnes⁵⁸. Ce chiffre montre la difficulté des services de renseignements à différencier dans le feu de l'action les sympathisants des activistes. En réalité, à cette date, le FLN comptait en métropole environ 15 000 membres, tandis qu'en 1961 il disposait de 150 000 cotisants⁵⁹. Cette assise au sein de la population algérienne immigrée, avec quasiment un tiers de cette population finançant la structure combattante, montre l'exceptionnelle capacité de quadrillage du FLN, qui disposait d'une infrastructure sans commune mesure avec les effectifs gravitant aujourd'hui dans la mouvance djihadiste. Les chiffres

56. Gilles Kepel, *Banlieue de la République : société politique et religion à Clichy-sous-Bois et Montfermeil*, Paris, Gallimard, 2012.

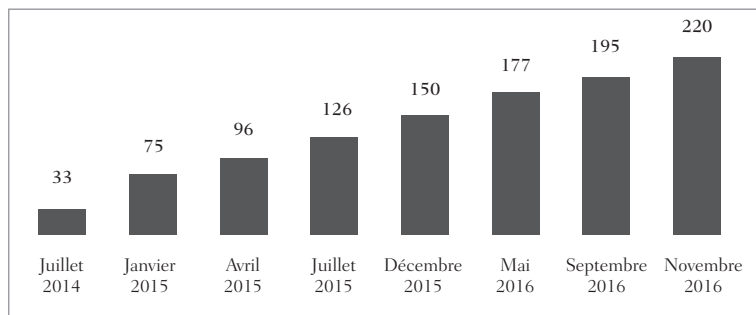
57. La métaphore du « terreau », qui revient régulièrement dans la description de ces quartiers par les médias ou les acteurs politiques, est intéressante. En effet, si l'on reprend la définition de ce terme, le terreau est un support de culture formé de terre végétale enrichie de *produits de décomposition* (c'est nous qui soulignons). On retrouve ici des éléments symboliquement lourds de sens.

58. DCRG, « Contribution de la colonie musulmane de métropole au financement de la rébellion algérienne », *Bulletin de documentation*, septembre 1957, p. 5, AN F7/15578.

59. Benjamin Stora, *Les Mots de la guerre d'Algérie*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005, p. 54.

communiqués par les pouvoirs publics sont cependant impressionnants : plus de 10 000 radicalisés fichés « S⁶⁰ », 2 000 individus impliqués dans les réseaux djihadistes et, au plan carcéral, 350 prévenus ou condamnés pour terrorisme et 1 350 détenus de droit commun identifiés comme radicalisés par l'administration pénitentiaire. À la suite du démantèlement d'un commando à Marseille et Strasbourg en novembre 2016, Bernard Cazeneuve rappelait par ailleurs que 418 personnes avaient été interpellées pour lien avec des réseaux terroristes depuis le début de l'année dont 43 arrestations sur les trois premières semaines de novembre, soit un rythme de deux par jour. À cela s'ajoute un volume de pertes au combat en augmentation constante dans la zone irako-syrienne, signe de la forte implication des djihadistes français dans cette région et dans ces filières, comme le montre le graphique suivant.

L'évolution du nombre de djihadistes français ayant trouvé la mort en Syrie et en Irak



Source : ministère de l'Intérieur.

60. Les fiches S ne concernent pas que les islamistes mais l'ensemble des radicaux : on y trouve ainsi des membres des extrêmes droites. Mais le chiffre de 10 000 individus, en revanche, renvoie bien au nombre d'islamistes radicalisés identifiés.

Aujourd'hui, c'est le retour en France de nombre d'entre eux qui inquiète. Ce vivier assez large dans lequel puiser laisse augurer la poursuite d'actes terroristes de plus ou moins grande intensité pendant plusieurs années. Des professionnels de l'antiterrorisme comme le juge Trévidic avancent l'horizon d'une dizaine d'années pour venir à bout de cette menace. Néanmoins, l'insertion des réseaux terroristes dans la société n'est pas comparable à celle du FLN en métropole durant la guerre d'Algérie.

Voyons si une comparaison avec l'Italie des années de plomb serait plus pertinente que l'hypothèse d'un *remake* du conflit algérien. Entre 1969 et 1980, les extrêmes gauche et droite italiennes perpètrent 12 690 attentats et violences, faisant 362 morts. Le milieu sympathisant de la subversion est très vaste : 100 000 personnes selon le ministère de l'Intérieur. 4 087 activistes de gauche ont été condamnés pour « subversion de l'ordre constitutionnel »⁶¹. L'Italie offre un autre indicateur : dans les années 1990, entre 15 000 et 20 000 personnes en liberté étaient soupçonnées d'entretenir des liens avec les mafias – il n'existe cependant pas d'équivalence avec les actuels fichés « S » pour islamisme, puisque, notamment, le jeu des connexions sociales n'y a pas la même importance⁶². Dans le débat public, la question du maintien de l'État de droit contre un danger subversif amène à établir des parallèles avec les sociétés algérienne et israélienne. Mais il y a peu de références intra-européennes, alors qu'elles pourraient s'avérer utiles – leur absence étant peut-être due à une volonté d'inscrire le temps

61. Isabelle Sommier, « "Les années de plomb" : un "passé qui ne passe pas" », *Mouvements*, n° 27-28, 2003, pp. 196-202 ; *id.*, *La Violence politique et son deuil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 98.

62. Secrétariat général du Conseil de l'Europe, « La grande criminalité et les exigences du respect des droits de l'homme dans les démocraties européennes », novembre 1996, p. 127.

présent dans la continuité des conflits moyen-orientaux plutôt que dans la problématique de l'ordre public européen. Pour mémoire, l'Italie a mis environ une décennie à sortir des années de plomb, ce qui nous renvoie au pronostic de Marc Trévidic.

La perception d'une fragmentation spatiale (la sécession communautarisée de certains quartiers et territoires) est enrichie par l'idée d'un processus graduel de basculement idéologique, avec un salafisme perçu comme l'antichambre de la radicalisation potentielle des individus déviants⁶³. Il y aurait là des espaces « amis » défaits de la solidarité nationale, où les djihadistes seraient plus difficilement repérables. C'est le sentiment d'Emmanuelle, comédienne résidant à Molenbeek à un pâté de maisons de la dernière planque d'Abdeslam et interviewée au lendemain de l'interpellation du terroriste en mars 2016 : « Je ne crois pas que les musulmans cachent des terroristes : ils se fondent peut-être plus dans la masse ici, il y a plus de barbes⁶⁴... » En somme, l'inquiétude est bien que, non seulement les quartiers à forte population issue des mondes arabo-musulmans soient des fabriques à terroristes, mais qu'un tissu humain sympathisant s'y soit suffisamment formé pour qu'ils constituent des « bases arrière » permettant aux combattants d'être « dans la population comme des poissons dans l'eau ». C'était là le principe de la guerre révolutionnaire développée par Mao Zedong, devenu le mantra de l'Action psychologique durant la guerre

63. Cette idée est répandue bien au-delà des rangs de la droite dure. On la retrouve par exemple en une de *Libération* du 24 novembre 2015 : « Attentats, le terreau salafiste. Plongée dans cette mouvance radicale de la communauté musulmane dont se réclament les terroristes du 13 novembre ». C'est nous qui soulignons.

64. *Libération*, 20 mars 2016. On retrouve la même idée développée par le bourgmestre d'une commune de l'agglomération bruxelloise : « Les ghettos culturels provoquent des déséquilibres dangereux. Ils permettent aux radicaux, aux terroristes, de se reposer sur un milieu, d'être protégés, d'auto-alimenter un système tout entier. Ce n'est pas le cas avec la mixité, qui présente au contraire des garde-fous » (*Le Figaro*, 30 mars 2016).

d'Algérie. C'est très clairement cette idée que les dirigeants frontistes ont reprise durant la campagne des élections régionales. Wallerand de Saint-Just a ainsi évoqué « ces islamistes radicaux qui sont comme des poissons dans l'eau dans certains quartiers d'Île-de-France⁶⁵ ». Lors de la campagne des élections présidentielles de 2012, alors qu'elle connaissait un tassement dans les sondages, Marine Le Pen a fait sensation en rompant avec ses thématiques souverainistes par un discours virulent après les attaques perpétrées par Mohamed Merah. Affirmant que des quartiers entiers étaient passés sous le contrôle des dealers et des islamistes, elle lançait : « Mohamed Merah n'est peut-être que la partie émergée de l'iceberg. Combien de Mohamed Merah dans les bateaux et les avions qui arrivent chaque jour en France ? Combien de Mohamed Merah parmi les enfants de ces immigrés non assimilés⁶⁶ ? »

Le 20 mars 2016, Marion Maréchal-Le Pen déclare sur BFM TV : « L'immigration est un vivier de radicalisation où l'on va chercher les petits soldats du djihadisme⁶⁷. » Mais cette représentation d'une communautarisation accentuée de certains quartiers ou villes comme stade préalable et annonciateur d'un basculement vers le terrorisme ou la guerre civile se retrouve aussi dans le discours de certains responsables de la « droite dure ». Jean-Paul Fournier, le maire Les Républicains de Nîmes, non loin de Lunel⁶⁸, a évoqué au lendemain des attentats du 13 novembre « une guerre civile en France ». Philippe de Villiers, quant à lui, impute cet « immense drame de Paris au laxisme et à la mosquéeisation de la France ». Le 23 mars 2016, au lendemain des attentats de Bruxelles, Guillaume Peltier, membre de la tendance

65. *L'Express*, 1^{er} décembre 2015. C'est nous qui soulignons.

66. *Libération*, 26 mars 2012.

67. C'est nous qui soulignons.

68. Cette petite ville de l'Hérault a défrayé la chronique quand on a appris qu'une vingtaine de ses jeunes habitants étaient partis rejoindre les rangs de Daesh au Moyen-Orient.

droitière des Républicains et ancien du FN, publie un communiqué de presse où l'on peut lire : « Combien de Molenbeek dans nos caves, nos banlieues, nos campagnes tranquilles ? À quand la fin de décennies d'impunité ? À quand le *nettoyage méthodique et militaire des foyers de haines* qui gangrènent notre pays⁶⁹ ? » On retrouve cette référence aux opérations contre-insurrectionnelles menées par les parachutistes français dans la casbah de manière encore plus explicite dans la bouche du général Antoine Martinez. Cité dans *Le Figaro*, il prône une sorte de nouvelle bataille d'Alger à engager « sur les territoires perdus de la République pour neutraliser les islamistes et rétablir l'état de droit », quitte à recourir à « l'état de siège⁷⁰ ».

Les stratégies de la contre-insurrection et du quadrillage des quartiers expérimentées notamment durant la bataille d'Alger seraient désormais nécessaires, car les méthodes policières classiques ne seraient plus adaptées. Sans aller jusque-là, d'autres agents sociaux soulignent le problème spatial et policier posé par certaines cités sensibles. Cette mise en échec des stratégies d'infiltration traditionnelles dans ces milieux hostiles et fermés que sont devenus certains quartiers a été mise en avant par Patrice Ribeiro, secrétaire général de Synergie-Officiers : « À l'omerta classique du milieu du banditisme se greffe ou se substitue ici une omerta religieuse [...]. Les mosquées salafistes que fréquentent les djihadistes effectuent un véritable filtrage. Et puis ces jeunes se comportent comme des *maquisards* [c'est nous qui soulignons la référence à l'univers de la résistance armée], avec des méthodes de clandestinité qui compliquent singulièrement le travail de la police. » Dans le même article, le juge Trévidic abonde dans le même sens : « Vous n'imaginez pas à quel point il est difficile d'entrer dans un

appartement de ces quartiers pour y poser des micros. Il y a des yeux partout, de jour comme de nuit⁷¹. »

Il est vrai que les défis posés par le djihadisme transnational ont relancé une réflexion sur le réemploi adapté des méthodes contre-insurrectionnelles mises au point par l'armée française en Algérie. À partir de 2003, les stratèges de l'armée américaine les ont largement réinvesties et modernisées⁷². Le célèbre film de Gillo Ponte Corvo, *La Bataille d'Alger* (1966), a ainsi été projeté aux officiers américains en partance pour Bagdad.

Mais le débat public français est quant à lui enlisé dans la dénonciation d'un angélisme imaginaire servant de moteur au spectacle de l'agitation volontariste. Si les échanges dans le cadre du débat public sont amplement irrationnels, fonctionnant comme un Meccano où l'on accroche ensemble des formules préconstruites (« territoires perdus », islamistes qui « testent » la résistance de la société française, etc.), c'est aussi parce que ces thématiques de morcellement du territoire viennent heurter la culture nationale. L'historien Raoul Girardet a mis en évidence à quel point la philosophie politique a créé l'image d'une France mythique puis « incarnée », dont le tout organique ne peut se conserver que par la fermeture afin de constituer une « société une, indivisible, homogène », et comment les manuels scolaires ont distillé ces représentations dans la population pendant des décennies. L'image même de l'histoire de France va dans ce sens. Il ne s'agit plus seulement de constitution d'une nation. Les différents pouvoirs sont censés avoir réalisé ce qui était déterminé et jugés sur ce critère, tant sont « presque

69. C'est nous qui soulignons.

70. *Le Figaro*, 20 mai 2016.

71. *Le Figaro*, 21 mars 2016.

72. Olivier Schmitt, « Les théories de la guerre irrégulière », in Jean-Vincent Holeindre et Jean Baechler (dir.), *Penseurs de la stratégie*, Paris, Hermann, 2014, pp. 227-238.

toujours présentes la notion d'une sorte de prédestination géographique de la nation française, l'idée d'une France préexistant à la France, l'image d'une patrie virtuelle antérieure à la patrie réelle ». Il en est ainsi de l'expression « hexagone », datant de la fin XIX^e siècle : « À travers elle l'affirmation de l'unité française s'élève jusqu'à la nécessité et l'intemporalité de la figuration géométrique⁷³. » Dans ce contexte, l'idée d'une orientalisation (ou d'une « halalisation », pour reprendre l'expression de Gilles Kepel) de pans entiers du territoire, une fois greffée à cette culture unitariste, vient provoquer une panique morale.

Cette conception d'une colonisation orientale rencontre un écho certain dans le pays, notamment – mais pas seulement – auprès de personnes vivant dans ces quartiers. Interrogé par *Le Figaro* en novembre 2015, un artisan à la retraite qui habite depuis quarante ans à Saint-Denis a le sentiment de vivre désormais au sein d'un « concentré de misère », dans un quartier « toujours moins mixte, j'aimerais bien voir autre chose que des restaurants halal, pour manger français, je suis obligé d'aller à Paris⁷⁴ ». Même tonalité à Fréjus chez cette retraitée qui habite le quartier de la Gabelle « avec vue sur la mosquée. Ça ne peut pas durer. Si j'avais pu, il y a longtemps que je serais partie mais notre appartement ne vaut plus rien. » Et si elle ne souffre pas d'incivilités ni n'a subi d'agression, elle affirme : « C'est juste qu'on n'est plus chez nous. Maintenant, les Arabes ont pris le dessus, ils veulent tout, ils empiètent, empiètent⁷⁵... » Se retrouve ici une grille de lecture fondée sur la notion de contrôle d'un territoire ou d'un quartier par une communauté : si l'équilibre démographique ou le rapport de forces est

modifié, un groupe prendrait l'ascendant sur l'autre. Cette vision communautarisée de la société et d'une rivalité entre Français et Arabes renvoie largement aux représentations qui existaient dans l'Algérie coloniale. Elle se revivifie et se légitime par les années de polémique autour de l'immigration. Les enquêtes d'opinion annuelles de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) montrent bien qu'une partie du pays se représente la France comme fragmentée en communautés hostiles.

Concernant spécifiquement l'immigration d'origine algérienne, s'ajoute une suspicion de double allégeance sur fond de mémoire toujours vive du conflit. Cette suspicion s'est notamment nourrie des incidents qui se sont produits le 6 octobre 2001 lors d'un match de football France-Algérie. En présence des membres du gouvernement, *La Marseillaise* a été sifflée par une partie du public et de nombreux jeunes sont descendus sur la pelouse en brandissant des drapeaux algériens. Cet événement a eu un puissant retentissement dans la mesure où près de 10,5 millions de Français ont suivi ce match en direct et assisté à ce spectacle symboliquement lourd de sens. Une semaine après les faits, selon un sondage Ipsos, 56% des sondés jugeaient les incidents « graves, car ils témoignent des difficultés d'intégration d'une partie de la population française d'origine musulmane » – on notera cette désignation ethno-culturelle⁷⁶. Depuis, ce type de polémique a régulièrement refait surface au gré de l'actualité footballistique. Le 15 janvier 2010, Jean-Claude Gaudin, sénateur et maire de Marseille, déclarait ainsi dans une réunion à propos d'un récent match où l'équipe d'Algérie s'était qualifiée pour la Coupe du monde : « Nous nous réjouissons que les musulmans soient heureux du match, sauf que quand après ils

73. Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, pp. 153-158. L'historien a été lié à l'OAS et a appelé à voter pour Jean-Marie Le Pen.

74. *Le Figaro*, 24 novembre 2015.

75. *Le Figaro*, 10 décembre 2015.

76. *L'Express*, 14 février 2002.

déferlent à 15 000 ou à 20 000 sur la Canebière, il n'y a que le drapeau algérien et il n'y a pas le drapeau français, cela ne nous plaît pas⁷⁷. » On notera au passage que, là aussi, le leader de la droite phocéenne parle de « musulmans » pour qualifier les Marseillais d'origine maghrébine, soit la même appellation que celle qui prévalait dans l'Algérie coloniale, et qu'il emploie le verbe « déferler », à connotation péjorative, alimentant l'idée d'une foule maghrébine investissant la Canebière. À peine quelques mois plus tôt, en novembre 2009, dans le climat très électrique du débat sur l'identité nationale, un autre élu Union pour un mouvement populaire (UMP) du sud de la France, Élie Aboud, député de l'Hérault, déposait une proposition de loi visant à permettre aux maires, s'ils l'estiment nécessaire, d'interdire aux participants à une cérémonie de mariage d'arborer des drapeaux ou des signes d'appartenance nationale autres que ceux de la République française⁷⁸.

Ces conceptions anxiogènes autour de la guerre civile que nous avons décrites sont aussi redevables d'une double « algérianisation » des débats. Si la référence à la guerre d'Algérie est bien présente en filigrane, des parallèles ont également été établis avec la guerre civile qui, dans les années 1990, a opposé les islamistes au pouvoir militaire⁷⁹. La représentation de la communautarisation des quartiers comme signe avant-coureur et stade précurseur d'une irruption de la violence

77. *Le Monde*, 18 janvier 2010.

78. En 2012, un autre élu de la « droite sudiste », Christian Estrosi, a édicté de nouvelles règles sur les mariages dans sa ville. Une charte de bonne conduite devra être signée par chaque couple souhaitant se marier à l'hôtel de ville. Elle vise à sanctionner les cérémonies jugées trop « bruyantes », des comportements « de nature à troubler la quiétude, la tranquillité et la solennité de l'instant ». En ligne de mire : les « cris », les « instruments », « orchestres » et le déploiement de « drapeaux, notamment étrangers » lors de ces cortèges nuptiaux (*Le Monde*, 30 juin 2014).

79. La présence de vétérans du GIA, impliqués dans les attentats islamistes commis en France en 1995, dans les actuels réseaux djihadistes, constitue un élément supplémentaire de l'intrication de ces différentes périodes dans la mémoire collective.

islamiste est notamment portée par des intellectuels d'origine algérienne qui ont fui l'Algérie et les commandos du GIA dans les années 1990. Ceux-là ont installé dans l'espace public l'argument d'une France engagée dans le même processus qu'a connu le pays qu'ils avaient fui. Résultat : les souvenirs des deux conflits qui ont ravagé l'Algérie peuvent s'entremêler. Ainsi, l'écrivain Boualem Sansal a réagi au massacre perpétré à Nice le 14 juillet 2016 par une tribune entièrement consacrée à un parallèle avec la bataille d'Alger de 1957⁸⁰. On retrouve également cette évocation chez Jeannette Bougrab, interviewée à l'occasion de la sortie de son livre *Maudites*, quatre mois après les attentats de janvier 2015 : « On a parfois la terrible impression que les gens s'habituent aux violations des droits les plus fondamentaux. Il est intéressant de faire le parallèle avec la décennie noire en Algérie. Dans *Gouverner au nom d'Allah*, l'écrivain algérien Boualem Sansal rappelle qu'au début, personne ne prenait vraiment au sérieux le phénomène d'islamisation qui était vécu comme une sorte de folklore sympathique. Lorsque les Algériens se sont réveillés, c'était le cauchemar. [...] Lorsque nous allons enfin nous réveiller, il sera trop tard⁸¹. »

Dans ce contexte, le sentiment d'un déclin de la France vient orienter les difficultés multiculturelles vers un horizon algérien. L'universitaire franco-algérien Fewzi Benhabib décrit ainsi de façon saisissante la métamorphose de Saint-Denis, la ville où il a trouvé refuge il y a vingt ans : « Je suis triste, dit-il. J'ai mal quand je remarque tous ces voiles autour de moi, partout, où que mon regard se porte, et quand j'entends une commerçante expliquer qu'elle vient d'en vendre un à une petite fille de 4 ans. Ça me chavire d'être accueilli dans les magasins

80. *Le Monde*, 19 juillet 2016.

81. *Le Figaro.fr*, 23 mai 2015.

par un “bonjour mon frère” au lieu d’un “bonjour monsieur”. Je sursaute quand des amis de Sétif ou d’Alger me font remarquer qu’au marché de Bab el-Oued, au moins, là-bas, les amoureux peuvent se tenir par la main. [...] Le gouvernement et les élus locaux doivent avoir une boussole claire. Cessons les entorses à la laïcité, la laïcité doit s’imposer à tous de la même façon, quelle que soit la religion. Rétablissons des règles claires pour le port du voile ! Il n’est pas normal aussi que des mairies aient pris l’habitude de cesser des réunions le vendredi pour faciliter le culte. Il n’est pas normal que des profs n’enseignent plus Rousseau, Voltaire ni la Shoah... Nous devons tous être nourris des mêmes valeurs. [...] Hélas ! je crains... n’est-ce pas trop tard⁸² ? » Interviewé sur France Inter le 11 février 2016 dans le cadre d’une émission sur le vote FN en banlieue, un auditeur dénommé Hocine va encore plus loin. Cet Algérien qui a lui aussi fui son pays dans les années 1990, puis s’est installé avec sa famille à Drancy, explique sur les ondes de la radio publique que la multiplication des femmes voilées et les attentats lui rappellent les prémices de la guerre civile dans son pays, et qu’il a décidé d’adhérer au FN à la suite des attentats de novembre.

L’analogie historique n’est pas qu’une figure de style. Elle implique qu’il existerait des chemins préétablis, et donc des décisions à prendre en conséquence. L’emprunt aux représentations héritées de la colonisation se double de la crainte d’un *remake* de l’histoire. Pour certains Français, les Algériens nous auraient rejetés à la mer en 1962, et le même processus serait de nouveau à l’œuvre dans certains quartiers et villes de France. La question des attentats de 2015 et 2016 ouvre ainsi à la thématique d’une possible guerre civile.

82. *Le Parisien*, 20 novembre 2015.

GUERRES CIVILES

Entendu le 10 mai 2016 par la commission de défense nationale de l’Assemblée nationale, Patrick Calvar, le directeur général de la Sécurité intérieure, déclare : « Les extrémismes montent partout et nous sommes nous, services intérieurs, en train de déplacer des ressources pour nous intéresser à l’ultra-droite qui n’attend que la confrontation. Et cette confrontation, je pense qu’elle va avoir lieu. Encore un ou deux attentats et elle adviendra. Il nous appartient donc d’anticiper et de bloquer tous ces groupes qui voudraient, à un moment ou à un autre, déclencher des affrontements intercommunautaires⁸³. » Cet inquiétant diagnostic le devient plus encore quand le même Patrick Calvar lâche quelques semaines plus tard, toujours devant des députés : « Nous sommes au bord de la guerre civile⁸⁴. » Ces propos ont eu un large écho dans la presse, d’autant plus qu’ils ont été publiés quelques jours seulement après le meurtre par un djihadiste d’un couple de policiers dans les Yvelines et l’arrestation en Ukraine d’un jeune Français d’extrême droite en possession d’un stock d’armes de guerre que, d’après les autorités ukrainiennes, il comptait utiliser en France contre une mosquée, une synagogue et des bâtiments publics.

83. Manuel Valls tient des propos analogues dans *Paris Match* le 16 juin 2016 : « Je pense très sérieusement que nous aurons à affronter la menace terroriste, mais aussi la violence de l’ultra-gauche à travers les zadistes de toutes sortes, celle des groupes identitaires de l’extrême droite. Ceux qui gouvernement doivent intégrer tous ces éléments. »

84. *Le Figaro* du 25 juin 2016.

Mais cette hantise de la guerre civile n'a pas été provoquée subitement par ces propos du responsable du renseignement. À la suite du meurtre d'un couple de policiers à Magnanville dans les Yvelines en juin 2016, 73 % de nos concitoyens pensaient que des actes de représailles incontrôlés se produiraient en cas de nouvel attentat, 81 % estimant également que ces actes dégénéreraient ensuite en violents affrontements communautaires⁸⁵. Un tel scénario de guerre civile sert également de toile de fond au roman de Michel Houellebecq, *Soumission*⁸⁶, dont la parution a coïncidé avec les attentats de janvier 2015. On peut également citer *Guérilla. Le jour où tout s'embrasa* de Laurent Obertone⁸⁷, que nous avons déjà évoqué, où la France bascule dans le chaos à la suite d'une bavure lors d'une descente de police dans une cité sensible. Comme le relève Jérôme Sainte-Marie dans son livre *Le Nouvel Ordre démocratique*⁸⁸, on retrouve également cette image d'une France balkanisée en proie à des violences entre milices d'extrême droite et groupes armés islamistes dans le roman *Les Événements* d'Olivier Rolin, auteur classé à gauche. La thématique de la guerre civile communautaire, intégrant souvent des références plus ou moins directes à la guerre d'Algérie, revient encore plus fréquemment chez des auteurs de droite, tels Éric Zemmour ou Ivan Rioufol. Ce dernier, auteur de *La guerre civile qui vient*⁸⁹, a par exemple titré un billet posté sur son blog en date du 7 janvier 2015 (après l'attentat de *Charlie Hebdo*) : « Une guerre civile menace la France ». Il précise : « La France est en guerre. En guerre civile peut-être demain. Son ennemi est l'islam radical [...]. L'ennemi n'est évidemment pas l'ensemble des musulmans,

dont beaucoup sont bien sûr horrifiés par ce carnage contre des journalistes. Mais ceux-là doivent, toute affaire cessante, descendre massivement dans les rues pour se désolidariser enfin clairement de ceux qui ont la même religion qu'eux et qui appliquent ses préceptes à la lettre. *En 1954, en Algérie, l'Armée de libération nationale ne comptait pas plus de 800 hommes ; ils ont réussi à faire plier la République huit ans plus tard* [c'est nous qui soulignons]. Les djihadistes français ne sont guère plus nombreux mais ceux-là sont tout autant déterminés à nous humilier, à nous soumettre à l'islam et à faire taire la liberté d'expression. » On retrouve cette thématique en une de *Valeurs actuelles* le 13 octobre 2016, avec en couverture une tour Eiffel en flammes barrée d'un « Guerre civile : faut-il craindre l'embrasement ? »

Rationnellement, comment saisir cette inquiétude quant à un cycle d'affrontements débouchant sur un conflit intérieur ? Durant la guerre d'Algérie, la vigueur de chaque camp a suscité de fait des réactions en chaîne. Face au FLN sont apparus dès 1954 ceux que l'on nommait alors des « contre-terroristes ». La Main rouge, organisation contre-terroriste qui commet des attentats contre les réseaux nationalistes algériens, et téléguidée par les services français, collabore avec les activistes, par exemple ceux du groupe Jeune Nation (JN) de Pierre Sidos. Ses assassinats commis sur le sol allemand⁹⁰, entre autres celui de l'ancien SS Wilhelm Beisner devenu trafiquant d'armes pour le FLN, furent sujets de tensions entre Bonn et Paris⁹¹. De la même façon, la volonté de politiser l'armée dans le cadre de la « guerre contre-subversive » aboutit à de nombreux contacts entre activistes et officiers,

85. Sondage Ifop pour Atlantico réalisé par Internet du 28 juin au 1^{er} juillet 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 004 personnes.

86. Paris, Flammarion, 2015.

87. Paris, Ring, 2016.

88. Paris, Les Éditions du moment, 2015.

89. Paris, Guillaume de Roux, 2016.

90. Compte tenu de la pression policière exercée en France, une partie des réseaux logistiques et décisionnels du FLN était située en RFA.

91. *Le Monde*, 18 avril 1959 ; *id.*, 26 octobre 1960 ; *Paris presse*, 29 octobre 1960 ; Frédéric Laurent, *L'Orchestre noir*, Paris, Stock, 1978, p. 73.

avant tout attirés par la ligne nationale-catholique, mais aussi, en moindre part, par les groupes néofascistes. Dans le fichier de JN constitué par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) en 1961, on trouve 21 militaires, pour l'essentiel officiers, tandis que le Centre d'études de défense nationale (CEDN), constitué en 1960 par de jeunes officiers hostiles au gouvernement, compte 348 militants fichés par la DGSN un an après⁹². Ces connexions dans l'armée, ainsi que les liens de l'OAS dans les rangs policiers, furent un sujet constant d'inquiétude pour les services de renseignements dans les années suivantes. En 1965, la Sûreté militaire confiait encore aux divers services une liste d'une cinquantaine d'officiers subversifs d'obédience nationale-catholique, en demandant de lui faire remonter toute information⁹³. Il ne semble pas que la subversion actuelle dispose de ce type de soutiens dans l'appareil d'État.

En outre, l'ordre public devait alors surveiller certains secteurs de l'opinion. Il existait également des organisations contre-activistes. Alain Krivine, par exemple, organisa le Front universitaire antifasciste, un organisme chargé de lutter contre les tenants de l'OAS, considérée comme une organisation « fasciste ». L'organisation est allée jusqu'à arrêter des plastiqueurs de l'OAS pour les remettre aux autorités⁹⁴. Mais, par-delà ces cas, les synthèses quotidiennes de la DGSN, remises en 1962 à moins d'une dizaine de responsables élus ou administratifs, montrent que, si les services sont prioritairement concentrés sur les velléités terroristes OAS, ils ont aussi un œil sur l'agit-prop anti-OAS⁹⁵.

92. DGSN, fichiers 1961, AN F/7/15186 ; DCRG, « Le Centre d'études de défense nationale », *Bulletin de documentation*, avril 1962, 9 pages, AN F/7/15581.

93. Conférences plénière des directeurs de la Sûreté nationale, de la Sécurité du territoire et de la Préfecture de police, 3 mars 1965, p. 3, APP H2B2.

94. Frédéric Charpier, *Histoire de l'extrême gauche trotskiste de 1929 à nos jours*, Paris, Éditions 1, 2002, pp. 213-22.

95. AN, 1977017.

Les commentaires qui ont accueilli les déclarations de Patrick Calvar, en particulier après l'attentat à Nice le 14 juillet 2016, où de nombreux intervenants ont mis en cause une « surveillance » de la droite au détriment des islamistes, outre la représentation tout à fait excessive des propos du directeur de la DGSN qu'ils constituaient, témoignent ainsi d'une méconnaissance de la réalité du travail des services de sécurité, soucieux, hier comme aujourd'hui, du maintien de l'ordre public, afin que l'opposition aux terroristes ne vienne pas nourrir un phénomène d'escalade.

À ces deux questions centrales des liens de certains activistes dans l'appareil d'État et de la constitution d'organisations opposées, s'ajoute un autre oubli dans l'inquiétude vis-à-vis d'un basculement du pays dans le chaos : le facteur générationnel. Durant la guerre d'Algérie, le groupe activiste d'extrême droite le plus connu était Jeune Nation. Sur les 768 membres fichés par la DGSN en 1961, cette organisation activiste comptait 87 % d'hommes (et 10 % de militants dont nous ne connaissons pas le sexe). Sur les 407 dont nous avons la date de naissance, 56,5 % étaient nés entre 1935 et 1945⁹⁶. Autrement dit, ces activistes étaient des hommes jeunes qui avaient reçu une formation militaire *via* la conscription, dont les pères avaient été en âge de combattre durant la Seconde Guerre mondiale, tout comme leurs grands-pères lors de la Première Guerre mondiale. Ils pouvaient être enclins à penser que cette guerre-ci était celle de leur génération, et à vouloir la prolonger au-delà des décisions étatiques, puis jusque dans la guerre civile – notamment pour ceux qui étaient trop jeunes pour avoir pu participer aux combats en Algérie.

96. AN F/7/15186.

La jeunesse actuelle est très différente. Les djihadistes français sont certes également des hommes jeunes (même si des événements récents ont aussi mis en lumière un recrutement féminin), entre 25 et 35 ans, d'un niveau de diplôme généralement assez modeste, d'une extraction plutôt populaire⁹⁷. Mais leur assise dans la population et leur degré de structuration sont très en deçà de ce qu'avait développé l'appareil politico-militaire du FLN en métropole. Et s'il existe également une jeune mouvance radicale d'extrême droite, le nombre de personnes concernées et la détermination à s'engager sur la voie de la violence armée n'a rien à voir avec le climat qui régnait dans les milieux activistes Algérie française.

En ce qui concerne l'ensemble de la population, et non plus seulement les noyaux radicalisés, l'effroi d'aujourd'hui est aussi celui de ces générations de moins de cinquante ans qui ignorent quasiment tout de la réalité concrète des conflits. Si un certain enthousiasme semble avoir accueilli la création de la réserve citoyenne, cette formation même souligne le fait que, depuis l'abandon de la conscription en 1997, les nouvelles générations n'ont été familiarisées ni avec le maniement des armes, ni avec l'idée qu'il pouvait potentiellement leur revenir d'y recourir. Différents témoignages renseignent sur le choc et le trouble suscités chez une partie des jeunes engagés dans la Garde nationale. Loïc, 19 ans, déclare à un journaliste du *Monde* : « C'est un monde tellement à part. Je ne m'attendais pas à avoir une arme aussi tôt. Je ne réalise pas qu'elle est vraie. » Cette barrière psychologique est bien identifiée par les officiers encadrant ces jeunes, comme l'explique le

commandant Sébastien interviewé dans cet article : « Le tir, c'est le cap, le passage du virtuel au réel. Avant, ils sont habillés en vert, mais ils ne sont pas encore militaires. Après oui⁹⁸. »

La guerre étant devenue une affaire technique et technologique confiée à des professionnels, le surgissement de crimes de masse est donc un « imprévu » qui confronte au tragique de l'histoire une population qui l'avait refoulé et externalisé, et qui, dès lors, hésite parfois entre catatonie et croisade. Si nous prenons au sérieux ceux qui affirment que l'analogie entre guerre d'Algérie et situation actuelle serait fondée, il nous paraît possible de leur répondre qu'au stade où nous en sommes, les conditions objectives ne semblent pas réunies pour rendre possible l'émergence de plusieurs organisations terroristes rivales, internes à la société françaises, structurées et disciplinées, entrant dans une concurrence homicide pour mener au basculement du pays à travers une guerre civile. Les propos de Patrick Calvar doivent sans doute davantage être interprétés comme l'expression d'une inquiétude relevant d'un double niveau : celui d'un schéma potentiel à prévenir et celui d'évolutions personnelles ou de petits noyaux surveillés par ces services. En l'absence pour l'heure de passage à l'acte de cette mouvance, les appels de Daesh à frapper le FN n'ont-ils d'ailleurs pas pour fonction de pallier cette situation, en tentant de générer cette dynamique ?

Le 6 février 2016, l'État islamique cible en effet explicitement le FN pour la première fois. Dans le huitième numéro de *Dar al-Islam*, son magazine en langue française, il publie une photo du défilé du Front

97. Jean-François Daguzan, « Radical islamic terrorism in France: a structural threat? », *Daesh and the Terrorist Threat : from the Middle East to Europe*, Bruxelles et Rome, FEPS et Fondazione Italianeuropei, 2016, pp. 117-123.

98. *Le Monde*, 27 octobre 2016.

national le 1^{er} mai accompagnée du commentaire suivant : « Rassemblement d'idolâtres du FN. Des cibles de premier choix ». Prenant cette menace au sérieux, dès le lendemain, le ministère de l'Intérieur envoie des effectifs de gendarmerie protéger l'hôtel où se tient un séminaire stratégique de la direction du parti⁹⁹. Celle-ci a affirmé que la suppression de l'habituel défilé du 1^{er} mai résulte de ces menaces, mais le propos est largement d'opportunité. Un peu plus d'un mois plus tard, on apprend par l'analyse de l'ordinateur d'un des kamikazes des attentats du 22 mars à Bruxelles que l'institut Civitas, association catholique intégriste, figurait lui aussi sur la liste des djihadistes. Plus récemment, l'enquête sur le commando de femmes arrêtées à Boussy-Saint-Antoine dans l'Essonne en octobre 2016 a révélé que Rachid Kassim, un djihadiste français qui téléguide des projets d'attaque depuis la Syrie, a demandé à la jeune Sarah Hervouët, résidant à Cogolin dans le Var, de s'en prendre au maire FN de sa ville, Marc-Étienne Lansade.

Pour les stratèges de Daesh, le calcul est clair et théorisé : cibler les extrémistes du camp adverse serait nécessaire pour pousser à l'affrontement et déclencher le cycle des représailles – phénomène qui, pour le coup, renvoie à la guerre d'Algérie. Si ce type d'action n'a pour l'heure pas eu lieu en France, les attaques récentes sont sans doute venues encore attiser les tensions ethno-communautaires dans certains territoires. On notera par exemple que la région de Mantes-la-Jolie, où un couple de policiers a été égorgé en juin 2016, est très contrastée démographiquement depuis longtemps, avec une importante population issue de l'immigration résidant à Mantes-la-Jolie (notamment dans le quartier du Val Fourré où habitait Larossi Abballa, l'auteur du double

meurtre) alors que la population d'origine étrangère est nettement moins nombreuse dans les communes limitrophes. Cette ligne de clivage se retrouve au plan électoral. Au premier tour des régionales, la liste FN n'a obtenu que 19,2 % à Mantes-la-Jolie, mais 34,4 % dans la commune voisine de Mantes-la-Ville (dirigée par le FN depuis 2014), 30,5 % à Rosny-sur-Seine et 30,3 % à Buchelay, communes également limitrophes. Le score frontiste est encore plus impressionnant dans les deux petites communes de Guernes (41,3 %) et de Follainville-Dennemont (41,4 %), situées sur la rive opposée de la Seine. À Magnanville, où résidait le couple de policiers abattus, le FN atteint 33,9 % au premier tour. L'évolution électorale de ces territoires devra être scrutée lors des prochains scrutins pour voir si le terrorisme, en soutenant la demande autoritaire, induit une progression de l'adhésion à l'extrême droite.

Une question complémentaire en retour concerne l'évolution des dynamiques idéologiques parmi les citoyens musulmans. Une grande enquête de l'Ifop menée au printemps 2016 pour l'institut Montaigne¹⁰⁰ a montré que, si l'essentiel de la population de confession musulmane est intégré et soudé au reste de la société française, une minorité campe sur des positions radicalisées. 29 % des sondés musulmans estiment que la *charia* est supérieure aux lois de la République. Cette proportion atteint 40 % chez les jeunes, et la même proportion parmi les musulmans qui habitent dans les quartiers à plus forte proportion de population issue de l'immigration. Certes, la supériorité morale du dogme par rapport au cadre politique peut être mise en avant

99. *Le Monde*, 8 février 2016.

100. Enquête réalisée par téléphone du 13 avril au 23 mai 2016 auprès d'un échantillon de 1 029 personnes de religion ou d'origine musulmane, extrait d'un échantillon national représentatif de 15 459 personnes.

dans de nombreuses religions, et cette différence qualitative n'implique pas le désir d'une supériorité juridique. Cependant, dans une société aussi sécularisée que la nôtre¹⁰¹, on peut voir là le signe d'un processus de socialisation différencié et sectorisé¹⁰² qui peut contribuer à la fabriquer des tensions interconfessionnelles.

En Belgique, les attaques de Bruxelles en mars 2016 ont engendré des réactions de l'extrême droite. Le dimanche 27 mars 2016, la cérémonie d'hommage aux victimes dans le centre de la capitale belge a été perturbée par le défilé de plusieurs centaines de militants nationalistes et de hooligans. Quelques jours plus tard, le 2 avril, plusieurs groupuscules d'extrême droite ont tenté d'organiser une marche à Molenbeek¹⁰³. On pouvait lire sur le site du mouvement français d'extrême droite Génération identitaire : « Il est grand temps d'en finir avec les "Je suis", les bougies et les marches blanches pour enfin sonner le signal de la Reconquête¹⁰⁴. » Bien que la manifestation ait été interdite, des militants se sont rendus sur place et un face-à-face tendu a opposé forces de l'ordre, manifestants d'extrême droite, contre-manifestants et jeunes de Molenbeek.

101. Une enquête européenne de 2010 a montré que 40 % des sondés français se revendiquaient « athées » et un tiers « sans religion » (*Le Monde*, 7 mai 2015).

102. Un récent article du *Canard enchaîné* (« Surtension de Coran dans les Yvelines », 9 novembre 2016) a montré l'ampleur du travail d'implantation et d'infiltration des Frères musulmans et des salafistes à Trappes et dans les communes voisines pour asseoir leur emprise idéologique sur ce territoire. Des cas similaires ont été identifiés dans d'autres communes et quartiers en France.

103. Le principe d'une telle marche n'est pas sans rappeler les traditionnelles marches organisées par les orangistes (loyalistes protestants) dans les quartiers et les villes catholiques d'Irlande du Nord. Ces marches, officiellement organisées pour commémorer différents événements historiques, constituent en réalité des démonstrations de force visant à réaffirmer la domination des protestants sur tout le territoire de l'Ulster, y compris dans les zones catholiques. De ce fait, ces parades entraînent régulièrement des affrontements et des violences.

104. L'emploi du terme « Reconquête » avec une majuscule montre la prégnance de l'influence de Guillaume Faye, qui remobilise le motif historique de la Reconquête espagnole, au cours de laquelle les rois catholiques ont chassé les Maures d'Espagne. Son achèvement permit la généralisation de la « *limpieza de sangre* », système de purification ethno-culturelle de la population ibérique.

Rien de tel ne s'est encore passé en France et les milieux activistes d'extrême droite ne semblent pas avoir la capacité de passer à l'action. Pour autant, des tensions interethniques telles que celles qui ont éclaté dans le quartier des Jardins de l'empereur à Ajaccio en décembre 2015¹⁰⁵ soulignent effectivement la résonance qu'auraient des actes de représailles ciblant des lieux fréquentés par les populations issues de l'immigration ou de confession musulmane. Il convient dès lors de s'interroger sur le degré de conflictualité présent dans l'opinion. Quel regard porte-t-on sur les musulmans et l'islam et ce regard s'est-il durci au cours de l'année 2015-2016 à la suite des attentats ?

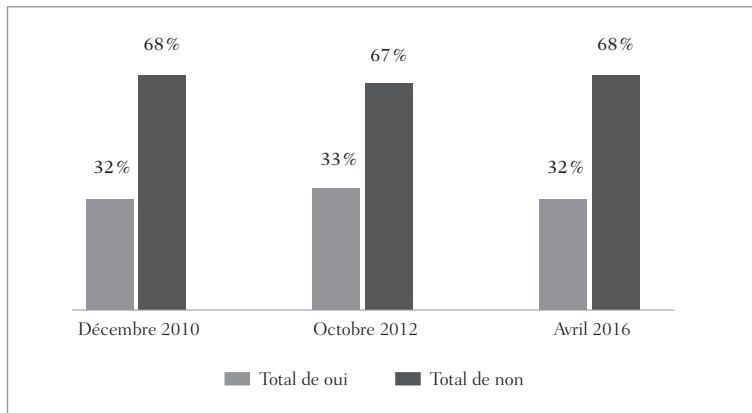
Les données d'enquête de l'Ifop indiquent que l'image de la population musulmane était et reste très négative. Le graphique suivant¹⁰⁶ montre ainsi que l'idée selon laquelle les musulmans et les personnes d'origine musulmane ne sont pas bien intégrés en France – ce déficit d'intégration pouvant être perçu comme un « terreau » propice à la radicalisation de certains individus – est très largement partagée. Toutefois, elle n'a pas gagné de terrain dans l'opinion depuis plusieurs années, ni à la suite des attentats.

105. À la suite d'une agression de pompiers dans ce quartier sensible, plusieurs centaines d'habitants d'autres quartiers se sont rendus sur place. Ils ont dégradé un lieu de culte musulman et menacé les habitants.

106. Sondage Ifop pour *Le Figaro* réalisé par Internet du 17 au 18 avril 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 008 personnes.

La perception de l'intégration des musulmans et des personnes d'origine musulmane dans la société française

Question : diriez-vous qu'aujourd'hui les musulmans et les personnes d'origine musulmane sont bien intégrés dans la société française ?

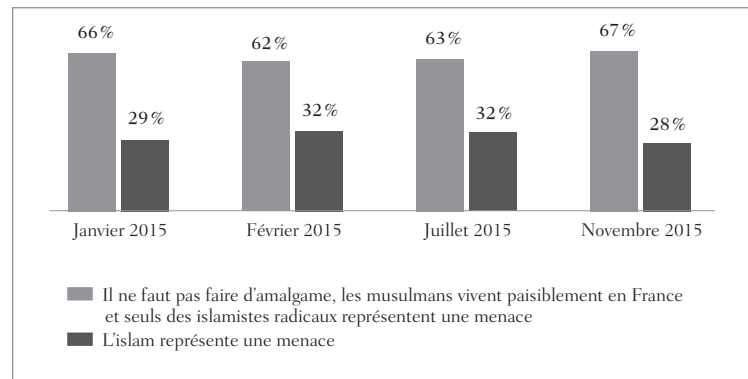


D'autres données d'enquête confirment que l'image de l'islam et des musulmans n'a pas foncièrement évolué conséquemment aux attentats de novembre. Au lendemain des événements, 67 % des personnes interrogées adhèrent à l'idée selon laquelle « il ne faut pas faire d'amalgame, les musulmans vivent paisiblement en France et seuls des islamistes radicaux représentent une menace¹⁰⁷ ». Comme on peut le voir dans le graphique suivant, cette opinion a même progressé de 4 points à la suite des attentats de novembre, retrouvant ainsi le niveau de janvier 2015 post-Charlie.

107. Sondage pour Atlantico réalisé par Internet du 20 au 23 novembre 2015 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 002 personnes.

Le rapport des Français à l'islam en France

Question : avec laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord ?



La crainte de l'islam pourrait certes être le moteur d'une radicalisation de la société française, venant justifier des violences racistes. Mais en 2015-2016, l'opinion n'a pas encore basculé. Entre un quart et un tiers des Français (28%) campe sur une position dure selon laquelle « l'islam représente une menace ». Cette opinion est donc minoritaire, montrant que le désir de confrontation ne prévaut pas. Pour autant, ces 28 % représentent une minorité importante. Or, l'éclatement de troubles et la montée d'un climat d'affrontements communautaires peuvent être le fait de minorités radicalisées dont les actes sont en mesure d'enclencher un cercle vicieux et une propagation mimétique des violences¹⁰⁸. Même si ces 28 % de Français qui perçoivent l'islam comme une menace ne sont pas, tant s'en faut, massivement prêts à la confrontation, ils pourraient constituer une caisse de résonance au

108. On rappellera par exemple que, dans les années 1980 et 1990, au Pays basque espagnol, la lutte armée de l'ETA et la guérilla urbaine (*Kale borroka*) menée par les indépendantistes basques radicaux n'étaient soutenues que par environ 10 à 15 % de la population qui votaient pour Herri Batasuna, le bras politique de l'ETA. Pour autant, la société basque dans son ensemble a vécu durant toutes ces années dans un climat de vives tensions s'apparentant à certaines périodes à une forme de guerre civile.

profit d'une marge contre-terroriste. Si l'on ne saurait déduire qu'ils sont antimusulmans, ils sont, à proprement parler, islamophobes. Cette proportion de personnes percevant l'islam comme une menace atteint 60 % parmi les sympathisants du FN, 31 % parmi ceux des Républicains et 19 % dans les rangs de l'électorat PS.

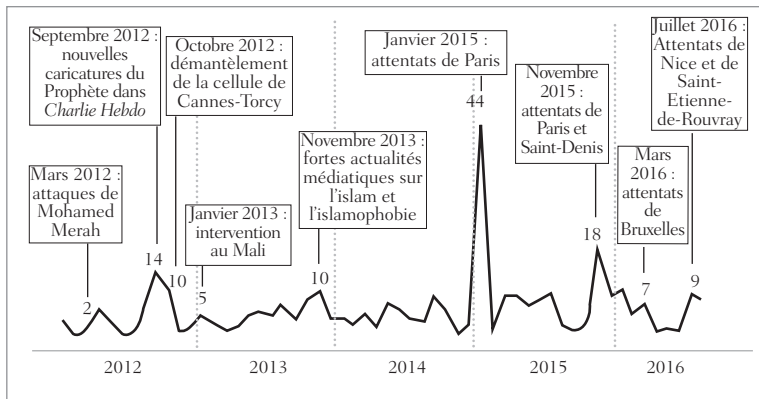
Le climat d'opinion est ainsi hautement inflammable dans une minorité importante de la population française. En témoignent également les chiffres d'un sondage Ifop réalisé pour Atlantico¹⁰⁹ après le double meurtre des policiers à Magnanville. Ils révèlent que, si des groupuscules lançaient des actions de représailles, ils pourraient bénéficier d'une certaine bienveillance de la part d'une frange de la population. En effet, parmi les personnes interrogées sur leurs réactions si de telles actions de représailles incontrôlées étaient menées, seuls 51 % les condamneraient. 39 % les comprendraient sans pour autant les approuver et 10 % les approuveraient. Ces données démontrent clairement qu'un potentiel de confrontation existe aujourd'hui dans la société française et que la série d'attentats qui a visé notre pays a sérieusement ébranlé le rempart républicain, jusqu'au légalisme qui fait de l'État le seul détenteur de la violence physique légitime. Nous en voulons pour preuve le fait que la réaction instinctive de condamnation de ce type de violence n'irait pas de soi pour des pans entiers de groupes sociaux pourtant traditionnellement modérés et réprouvant la violence. 36 % des cadres supérieurs et des professions libérales, 39 % des titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 et 57 % des catholiques pratiquants ne condamneraient pas absolument des attaques de représailles contre des lieux de culte, des commerces ou des quartiers fréquentés par des musulmans si une nouvelle série d'attentats avait lieu. Une minorité

significative s'élevant à 10% de la population les approuverait. Ramené sur la base de la population âgée de 18 ans et plus, ce pourcentage correspond au chiffre non négligeable de 4,5 millions de personnes. Au sein de cette masse, il est concevable qu'une frange d'individus passe à l'acte ou se joigne à des émeutes ou des incidents violents qui pourraient survenir. Ces éléments nous paraissent justifier la prudence et la stratégie de la DGSI quant à une surveillance multidirectionnelle. Toutefois, il ne saurait être question de minorer les capacités stabilisatrices et le pouvoir de résilience de la société française. Depuis la réalisation de ce sondage, les attaques de Nice et de Saint-Étienne-du-Rouvray ont en effet eu lieu sans déclencher d'actions de « représailles » notoires.

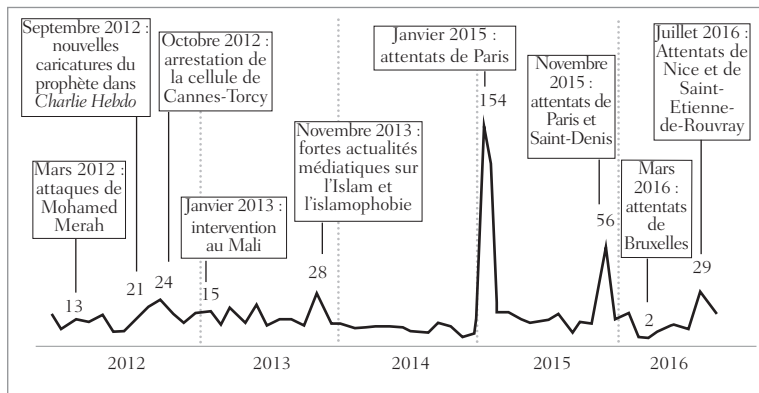
Si le potentiel de confrontation existe bien dans une partie de la population sans que nous ayons pour autant assisté à des actes de « ripostes » organisées, quelle est aujourd'hui la fréquence du passage à l'acte et qu'en est-il de la violence antimusulmane que l'on pourrait qualifier de « plus basse intensité » ou du « quotidien » ? Les chiffres publiés par la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA) constituent un indicateur pour appréhender ce phénomène, même si tous les actes ou menaces commis sur le territoire ne sont pas recensés. Avec 429 actes et menaces répertoriés en 2015, on observe une augmentation de 200 % par rapport à 2014, où l'on avait dénombré « seulement » 133 faits. Ce volume de 429 actes et menaces est le plus important relevé depuis la mise en place de ces statistiques en 2012. Signe d'une extrême sensibilité d'une partie de la population, une forte hausse des actes et des menaces contre les musulmans a été observée aux mois de janvier et de novembre 2015, consécutivement aux attentats terroristes. Ces deux mois représentent 58 % du nombre total des actes commis sur l'ensemble de l'année 2015.

109. Enquête réalisée par Internet du 28 juin au 1^{er} juillet 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 004 personnes.

Évolution du nombre des actes antimusulmans entre 2012 et 2016



Évolution du nombre des menaces antimusulmanes entre 2012 et 2016



Les attaques et agressions enregistrées en janvier et novembre 2015 dénotent bien un climat préoccupant. Les deux graphiques ci-dessus montrent cependant que les attentats de novembre, qui ont pourtant fait beaucoup plus de victimes que ceux de janvier, ont entraîné en réaction moins d'actes antimusulmans, comme si le fondement religieux des attentats de novembre et le lien avec l'islam apparaissaient un peu moins évidents qu'au moment de « Charlie ». 178 menaces ou actes antimusulmans ont ainsi été enregistrés en janvier 2015 contre « seulement » 74 en novembre 2015¹¹⁰. Cette tendance baissière a été confirmée par la suite. En juillet 2016, l'attentat de Nice et le meurtre du prêtre de Saint-Étienne-du-Rouvray ne sont pas suivis par une flambée d'actions antimusulmanes. Avec respectivement 9 actes et 29 menaces recensés en juillet et 8 actes et 15 menaces en août, le niveau des « représailles » est nettement plus faible qu'en novembre 2015, pic lui-même très en deçà de ce qui a été enregistré en janvier 2015.

Malgré un réel potentiel de violence, la société française semble donc pour l'heure plus résiliente après chaque attaque terroriste. Nous ne sommes certes pas à l'abri d'une explosion de violence. Certains esprits sont chauffés à blanc et nous ignorons le degré d'intensité des prochaines attaques islamistes. Mais, avec l'écart très important des effectifs et du degré de militarisation entre les filières djihadistes et les groupes nationalistes d'aujourd'hui et les réseaux FLN et OAS de la guerre d'Algérie, cette tendance constitue un autre élément invalidant l'hypothèse d'un *remake* de la guerre d'Algérie sur notre sol.

110. On relèvera également que les attaques de Mohamed Merah, qui n'ont pas été décodées dans un premier temps comme des actes terroristes, n'ont pas suscité de flambée antimusulmane. Les réactions ont été plus nombreuses en septembre-octobre 2012 à la suite de la publication de nouvelles caricatures de Mahomet dans *Charlie Hebdo* et du démantèlement de la cellule de Cannes-Torcy. Un pic a également été enregistré en novembre 2013 en raison d'une forte actualité médiatique et polémique autour de l'islam. Le 9 octobre 2013, *L'Express* titre en couverture : « Islam : le danger communautariste » ; en novembre, un nouveau jugement tombe dans l'affaire Baby-Loup ; enfin, la rédaction de *Charlie Hebdo* publie un article contre le procès en islamophobie qui lui est fait à cette période.

LE CHOC DES MÉMOIRES

En raison du potentiel humain disponible pour l'affrontement, la thématique de la guerre civile fonctionne comme un jeu de poupées gigognes. La population française comprend des Français d'origine algérienne, parmi lesquels les descendants de l'immigration économique et les enfants des harkis. Plusieurs dynamiques existent entre ces niveaux. D'une part, dans certaines familles d'origine algérienne, le ressentiment contre l'ancienne puissance coloniale a été entretenu et transmis¹¹¹. D'autre part, le rejet de ces populations se nourrit du fait qu'elles sont soupçonnées de perpétuer l'opposition anticoloniale. Coordinateur des *Territoires perdus de la République*, l'écrivain Georges Bensoussan remarque : « Il faut reconnaître que cent trente années de colonisation en Algérie ont laissé une trace très violente dans les familles. Elles se racontent cela. Pourquoi voudrait-on que les Algériens aient oublié cette histoire ? Lorsqu'ils arrivent, ce passif demeure¹¹². » Les propos de Lena, jeune djihadiste interrogée par le journaliste David Thomson dans le cadre de son récent ouvrage¹¹³ consacré aux personnes parties rejoindre Daesh, montrent que ce passif

111. Certains spécialistes voient également dans le passé conflictuel du Rif marocain un des ferments de la radicalisation et du passage à la violence de certains descendants d'immigrés rifains installés en Belgique, et notamment à Molenbeek. Voir par exemple l'article « Au cœur des réseaux djihadistes européens, le passé douloureux du Rif marocain », *Le Monde*, 25 mars 2016.

112. *Le Figaro Magazine*, 25 mars 2016.

113. David Thomson, *Les Revenants. Ils étaient partis faire le djihad, ils sont de retour en France*, Paris, Seuil, novembre 2016.

peut constituer un puissant ressort du basculement vers le djihad : « Je me suis dit que, clairement, je n'avais pas ma place et que mes parents étaient esclaves de la société française. Je refusais d'être comme eux. Moi, étant d'origine algérienne, j'ai mon grand-père qui est mort durant la guerre d'Algérie. J'aime pas dire guerre parce que c'était pas à armes égales, moi je dis souvent le "génocide français". Le djihad, c'est se battre pour retrouver notre dignité qu'on a perdue, qu'on a voulu écraser. Voilà, c'est ça qui m'a séduit on va dire. »

Mais ce passif est d'autant plus vif qu'il existe aussi du côté des rapatriés. Avant même le 11 septembre 2001, un journaliste pied-noir né en 1952 expliquait en 2000 au politiste Éric Savarese : « Nos pires ennemis, ceux qui nous ont fait perdre notre terre, ils sont ici et ils veulent se venger. Tous ces gens-là sont ici [...]. Les anciens du FLN, les fellouzes, ils sont là en France. Et en plus, on voit d'anciens chefs du FLN, à Paris, se balader tranquillement, et en plus on remet des médailles à des gens qui méritent la mort pour haute trahison. Comment voulez-vous que les pieds-noirs soient bien, en France, avec tout ça ? Les harkis, ceux qui étaient avec nous, ils se sont fait massacrer ou parquer dans des camps, et nos pires ennemis sont là et ils nous narguent, après tout ce qu'ils nous ont fait. » Loin de se contenter de rapporter une simple anecdote, le politiste explique comment l'impossibilité de différencier la figure de l'ennemi de celle de l'ami arabe dans l'Algérie en guerre, de par la stratégie même du terrorisme, a puissamment servi à amalgamer en métropole le souvenir du fellaga et l'image de l'immigré¹¹⁴. Le ressentiment finit par faire coaguler les concurrences ethniques et victimaires. Un article du site islamophobe

Riposte laïque montre la dynamique de cette logique : « Il vaut mieux être clandestin en 2015 que pied-noir en 1962¹¹⁵. »

Selon la formule d'usage, ce passé ne passe pas. En septembre 2016, sur un plateau de télévision, Claude Goasguen, député-maire Les Républicains du XVI^e arrondissement à Paris, engagé dans l'extrême droite radicale dans sa jeunesse, lance une polémique en lâchant : « Nous avons un problème avec les Maghrébins, incontestable. Cette affaire de la guerre d'Algérie a été très mal perçue par la communauté musulmane maghrébine de la troisième génération, mais aussi par certains Français. Elle ressort. » Étonnamment, la polémique n'a pas relevé l'opposition entre le terme « Français » et l'expression de « troisième génération », qui plus est définie sur une base ethno-culturelle.

L'éducation à la haine anti-française existe parfois. Ce fut notamment le cas dans la famille Merah. D'après l'un des frères, Abdelghani Merah, les enfants ont été « élevés dans la haine de la France¹¹⁶ ». Interviewé au sujet de sa rupture avec sa famille, il déclare : « Pour eux, j'avais fait la pire des choses. J'étais la balance, le *harki* comme ils disent¹¹⁷. » Pour les membres de cette famille, la figure du *harki* apparaît encore comme celle du traître absolu et méprisable. Le fait que Mohamed Merah ait attaqué une école juive le 19 mars 2012, soit cinquante ans jour pour jour après les accords d'Évian, et qu'il ait préalablement abattu des militaires français d'origine maghrébine (les nouveaux harkis dans sa représentation ?), doit-il être interprété à cette

114. Éric Savarese, « Après la guerre d'Algérie. La diversité des recompositions identitaires des pieds-noirs », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 189, 2006, pp. 491-500.

115. <http://ripostelaique.com/il-vaut-mieux-etre-clandestin-en-2015-que-pied-noir-en-1962.html>.

116. Abdelghani Merah, *Mon frère ce terroriste*, Paris, Calmann-Lévy, 2012. Ces mots ont été abondamment repris dans la presse et ont alimenté l'idée qu'un contentieux demeure entre certaines familles d'origine algérienne et la France, contentieux qui serait en partie responsable des attentats.

117. C'est nous qui soulignons.

aune, comme l'affirme Éric Zemmour ? Lors des négociations avec les policiers, le terroriste retranché dans un appartement ne paraît pas en avoir fait mention, expliquant son action par les interventions actuelles de la France dans le monde, par la cause palestinienne et par l'interdiction du port du voile intégral. Sa formule selon laquelle il était « fier d'avoir mis la France à genoux » révèle certes une volonté d'humiliation qui peut être rapprochée d'une idée de revanche, mais il ne s'agit là que d'une conjecture¹¹⁸.

La réflexion sur l'usage du mot « harki » mérite néanmoins que l'on s'y arrête, tant la question des harkis participe de nos bouillonnements mémoriels. La question de l'hommage de la République enfin rendu aux harkis encadre les événements terroristes. Le 14 avril 2012, le président Sarkozy a ainsi reconnu la responsabilité de la France dans la tragédie des harkis. Mais les associations de harkis n'ont pas été satisfaites par cette déclaration, et le président Hollande a effectué une pleine reconnaissance le 25 septembre 2016. Entre-temps, les deux hommes se seront affrontés à propos du 19 mars, que la présidence en exercice a commémoré.

La polémique annuelle autour de cette date¹¹⁹ est un des signes les plus évidents de la façon dont le souvenir de la guerre d'Algérie travaille les imaginaires présents. Chaque année, divers maires expriment leur rejet de cette commémoration. Dans le cadre de son

118. On rappellera que, à la suite du détournement de l'Airbus Alger-Paris en décembre 1994, l'Armée islamique du salut (AIS) a déclaré dans son bulletin que « la guerre contre la France est devenue un devoir légal » avant de promettre de « rendre aux injustes coup pour coup pour venger les croyants » et de « frapper la France ». La rhétorique de Merah est proche de celle employée par les islamistes algériens de l'époque.

119. Certaines associations de rapatriés et de harkis contestent cette date correspondant à la signature officielle du cessez-le-feu car de nombreuses exactions furent commises sur le terrain après le 19 mars 1962, notamment le massacre de plusieurs centaines de pieds-noirs à Oran le 5 juillet 1962.

agit-prop identitaire, Robert Ménard, le maire de Béziers élu avec le soutien de la majorité des extrêmes droites, a été particulièrement offensif en 2015. Il a ainsi renommé la rue du 19 mars 1962 « rue commandant Hélie-de-Saint-Marc (1922-2013) », en référence à l'une des figures du combat pour l'Algérie française¹²⁰. Selon lui, « oser dire, oser laisser penser que la guerre, oui, la guerre d'Algérie, s'est terminée le 19 mars, le jour de la signature des accords d'Évian, n'est pas seulement un mensonge, c'est une ignominie, une insulte à la mémoire de tous ceux – pieds-noirs, harkis, jeunes du contingent – qui ont été torturés, qui ont été émasculés, qui ont été tués, qui ont disparu après cette date, après cette capitulation, après cet abandon ». Puis, dans ce discours public, il n'a cessé de mêler les questions de la colonisation et de l'immigration, tonitruant : « Colonisation de peuplement, disait-on de la présence française en Algérie. Il faut parler aujourd'hui, en France, d'immigration de peuplement, d'immigration de remplacement. » Il a ensuite tracé des parallèles entre le terrorisme djihadiste de 2015 et les massacres de 1962 : « Nous sommes ici pour dire tout cela à ceux qui armaient le bras des assassins, des bourreaux des Français d'Algérie. Des assassins, des bourreaux qui nourrissent encore aujourd'hui une haine à l'égard de la France, de ses valeurs, de son histoire, de ses combats, de sa civilisation. Une haine qui pousse certains à abattre des journalistes parce qu'ils sont journalistes, à abattre des policiers parce qu'ils sont policiers, à abattre des juifs parce qu'ils sont juifs. Cette haine de la France est comme une insulte, comme une gifle pour d'autres musulmans, pour nos amis musulmans, pour nos frères harkis, eux qui ont choisi la France, qui sont morts pour la France. Eux qui ont

120. On compte également une avenue Hélie Denoix de Saint-Marc à Orange, ville dirigée par le député-maire d'extrême droite Jacques Bompard (Ligue du Sud), ainsi qu'une avenue du général Raoul Salan, leader du putsch d'Alger, à Marignane, autre ville fortement marquée par la présence de l'extrême droite.

été massacrés, certains écorchés vifs, ébouillantés. » L'analogie historique sert ici à légitimer la critique ethnique, tout en exhibant le sort des harkis pour signifier que pourrait être français le musulman qui l'aurait « mérité ». Le terme de « guerre » est désormais revendiqué en lieu et place d'« événements », mais c'est pour mieux pointer son inachèvement. Le lien établi entre les frères Kouachi, Amedy Coulibaly et le FLN est irrationnel, mais il permet de dresser le tableau d'une France qui, de bon droit, aurait une revanche à prendre contre un ennemi héréditaire – soit un schéma éristique nationaliste aussi classique qu'efficace.

La question des harkis est donc passée de l'invisibilité aux thèmes des campagnes électorales. Diverses catégories sociales sont amalgamées sous ce terme de « harkis » alors que, durant la guerre, il ne désignait qu'un des types de supplétifs de l'armée algérienne. Pour dénommer le groupe social constitué par l'exil de 1962, d'autres mots ont été utilisés dans les échanges entre administrations : « réfugiés musulmans », « réfugiés harkis », « musulmans harkis », « musulmans réfugiés », « musulmans rapatriés » ou « musulmans algériens harkis ». Les dénominations officielles trouvées, fluctuantes, insistaient également sur le caractère culturel : « Français de souche islamique rapatriés d'Afrique du Nord » (FSIRAN), puis « Français rapatriés de confession islamique » (FRCI), enfin « Français musulmans rapatriés » (FMR). Depuis une trentaine d'années, le terme administratif fixé est parvenu à éviter la dénomination confessionnelle et à lier l'idée de patrie et d'origine : « Rapatriés d'origine nord-africaine » (RONA). Flous dans la désignation de l'administration, les harkis l'étaient aussi aux yeux de ceux qui auraient pu les défendre. Le rôle d'enfants de harkis dans la Marche pour l'égalité et contre le racisme (1983) n'a guère été retenu. Elle est restée dans les mémoires sous le vocable de « marche des

beurs », faisant basculer une revendication politique et sociale en affirmation ethnique communautaire. L'étoffement des mouvements antiracistes dans les années 1980 et 1990 s'est effectué sans intégrer la question du groupe social « harkis ». D'amples pans des gauches et des descendants de migrants sont demeurés polarisés à leur rencontre par les effets de mémoires anti-impérialistes (même s'il existe une interpénétration entre les deux groupes originaires d'Algérie, par les liens familiaux ou la nuptialité)¹²¹.

En outre, le souvenir des harkis engagés dans la torture sur le territoire métropolitain a longtemps empêché que l'on puisse même se pencher à gauche sur cette question sociale¹²². Les années 1990 les ont derechef placés dans une situation délicate. Dès le déclenchement de la guerre civile algérienne, les médias français ont imposé l'idée d'une répétition d'une « première guerre d'Algérie », tandis qu'en Algérie les camps islamiste et militaire s'accusaient mutuellement d'être constitués de « harkis » et de « fils de harkis¹²³ ». Au bout de cet amalgame mémoriel brinquebalant se trouve le tweet d'une cadre régionale FN. En réaction à un autre tweet (« Marche à la mémoire des victimes algériennes de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris »), elle écrit le 18 octobre 2016 : « Et les victimes de #Daesh ? Votre manif une insulte aux #harkis & aux morts pour la France ». Commémorer la mort d'Algériens équivaldrait ainsi à attaquer les harkis, à prendre le parti du FLN, à estimer que ce dernier équivaldrait à Daesh, et donc à être

121. Abderahmen Moumen, « Les harkis en 1983. Discours médiatiques et représentations sociales », *Hommes et Migrations*, n° 1313, 2016, pp. 55-61.

122. Voir Claude Lanzmann, « Les parias de la guerre d'Algérie », *Les Temps modernes*, n° 666, 2011, pp. 3-5.

123. Guy Perville, « Cinquante et un an après : comment l'histoire pourrait-elle rapprocher des mémoires divergentes ? », mis en ligne le 2 juillet 2013. URL : http://guy.perville.free.fr/spip/article.php?id_article=307, consulté le 2 novembre 2016.

coupable d'indulgence envers ce dernier. La relégation sociale des harkis et la difficulté à les intégrer au récit national ont sans doute à voir l'une avec l'autre. Mais elles montrent ensemble que la séparation de 1962 constitue un puissant objet politiquement mobilisable en des haines polarisées les unes contre les autres.

Les attaques de l'année 2015 ont également pu réveiller des blessures dans le groupe social harki. À cet égard, l'interview de Jeannette Bougrab, que nous avons déjà évoquée, mérite d'être relevée : « Mon frère est militaire, mon père harki s'est battu pour la France. Mais après les événements du 11 janvier, je ne pouvais plus rester dans ce pays, c'était une question d'oxygène, de vie ou de mort. Mon père a eu sa famille égorgée par les terroristes du FLN et n'a jamais été remercié par la France pour son engagement auprès d'elle. D'avoir vu Charb abattu par des terroristes tout aussi sanguinaires, faute, pour notre République, d'avoir pris la mesure de la tyrannie des nouveaux terroristes de l'islamisme, et d'avoir été traînée ainsi dans la boue, je ressens la même trahison que celle vécue par papa. J'ai le sentiment d'avoir été rejetée, abandonnée par un pays entier. Je deviens à mon tour un harki¹²⁴. » Par-delà son cas personnel, Jeannette Bougrab dit la difficulté à habiter une identité de harki qui s'est constituée, mais dont le sens et plus encore le caractère transmissible sont pour le moins ambigus de prime abord. Pour elle, la tragédie de 2015 lui a permis de donner un sens à ce qui était désigné par autrui comme son attachement communautaire, en la rattachant factuellement à l'identité victimisée. Faut-il y voir un effet d'ordre intime, ou le percevoir comme un symptôme ? Peut-être doit-on y lire la question posée en creux par l'assignation identitaire qui prédomine aujourd'hui : malgré ce régime

de représentations, une oscillation identitaire demeure chez nombre d'individus. Si elle n'est pas vécue de façon émancipatrice, elle pourrait alors évoluer chez certaines personnes vers l'anomie.

Ainsi, en octobre 2014, apparemment pour protester contre la diminution de son RSA, Abdelhafid Ayadi, fils de harki de 54 ans, pénètre dans les locaux de la Caisse d'allocations familiales de Strasbourg en criant : « Vive l'État islamique ! Chaque fois qu'un Français est décapité, je suis content » avant d'insulter le personnel et de menacer de « revenir avec une arme au nom de l'islam¹²⁵ ». La référence au Français décapité renvoie au meurtre d'Hervé Gourdel le 23 septembre 2014 (soit seulement quelques jours avant l'affaire de Strasbourg) par des terroristes algériens qui avaient prêté allégeance à Daesh. À l'occasion de cet événement tragique, Bruno Gollnisch publie d'ailleurs un communiqué le 25 septembre 2014 établissant un lien explicite entre le terrorisme islamiste et la guerre d'Algérie *via* la question des harkis : « Le meurtre sauvage d'Hervé Gourdel, enlevé en Kabylie, résonne plus particulièrement à nos oreilles aujourd'hui, journée commémorative des Harkis, ces musulmans ayant naguère choisi la France. L'émotion suscitée depuis hier par cet acte abject permet sûrement à nos compatriotes d'entrevoir les souffrances qui furent celles des Français d'Algérie. Massacres planifiés, viols de masse et tortures épouvantables infligées par le FLN à des dizaines de milliers de Harkis : la barbarie islamiste n'est pas nouvelle. [...] Loin de vouloir sans cesse ressasser le passé, le *parallèle évoqué est criant de réalité*¹²⁶. »

Dans ce climat, l'action strasbourgeoise ne s'apparente pas à une opération terroriste. Elle peut être perçue comme révélatrice du

124. Le Figaro.fr, 23 mai 2015.

125. Le Figaro, 9 octobre 2014.

126. C'est nous qui soulignons.

ressentiment face à ce qui est vu comme l'ingratitude de la France. Associée à un malaise identitaire, cette amertume pourrait conduire certains individus à une bienveillance envers l'islamisme.

Le lien entre harkis et religion ne relève en effet pas que des modes du langage administratif. De nombreux lieux de culte ont été mis en place par des harkis, et leur rôle dans l'émergence d'un islam de France a contribué à unifier les associations musulmanes françaises et à retisser des liens entre France et Algérie dans les années 1980¹²⁷. Ce pôle est aujourd'hui lui aussi confronté à un islam de la crispation identitaire. Il est vrai que la rigidité religieuse peut servir de biais compétitif pour des membres du groupe social harki face à ceux issus de l'immigration, afin de concentrer du capital social identitaire à leur avantage. Gilles Kepel note au sujet des mosquées salafistes tenues par des enfants de harkis à Roubaix : « Ils ont dû faire face pendant des décennies à la stigmatisation des enfants du FLN, le parti au pouvoir en Algérie, qui les qualifiait de traîtres. Ceux-là qui, aujourd'hui, portent la djellaba raccourcie et la barbe peuvent en remonter à un enfant du FLN, qui boit de la bière¹²⁸. » L'islamisme deviendrait ainsi une modalité performative dans une concurrence identitaire. Mehdi Nemmouche, présumé être un des geôliers des otages français en Syrie et le tueur du musée juif de Bruxelles, était lui aussi fils de harki et a grandi à Roubaix. Une étude portant sur cette ville, publiée en 1990, a montré les ambiguïtés de la situation concernant les harkis. Le groupe « Rapatriés d'origine nord-africaine » y affichait un taux de pratique déclarée de la prière et du ramadan de 27 % contre seulement 7 % pour les autres Français d'origine algérienne, mais sa politisation était très composite :

« La première génération vote principalement à droite, voire à l'extrême droite, la seconde génération est plus nuancée et la troisième se comporte tendanciellement de la même manière que ses homologues du même âge¹²⁹. » L'enjeu social subséquent, pour l'ensemble de la société française, n'est donc pas de simplement traiter de déradicalisation individuelle ou de normalisation communautaire, mais d'intégration de la radicalité au système, telle que cela a pu apparaître sur ce terrain politique. C'est précisément l'une des tâches de la démocratie.

127. Abderahmen Moumen, *Les Harkis*, Paris, Le Cavalier bleu, 2008.
128. *L'Express*, 11 juin 2014.

129. Abdelmoula Souida, « Roubaix : Les RONA dans la cité », *Hommes et Migrations*, n° 1135, septembre 1990, pp. 59-64. 1 115 personnes ont été interrogées pour l'enquête.

LE MARCHÉ AUTORITAIRE

Depuis plusieurs années, les enquêtes d'opinion et les élections montrent que la demande sociale est aujourd'hui grandement acquise aux valeurs autoritaires. Face à cette hégémonie culturelle, la réaction politique aux attentats islamistes a consisté en un réaligement autoritaire des offres politiques. Dès lors, la question est posée de la rencontre sur le marché politique de ces offres et demandes. Des rencontres qui s'y noueraient pourraient faire évoluer fortement l'équilibre culturel et institutionnel.

Les autorités françaises évoquant 2 000 individus impliqués dans les filières irako-syriennes et plus de 10 000 personnes fichées « S » pour radicalisation islamiste, une très large partie de l'opinion considère que les moyens de surveillance et d'intervention des forces de sécurité et des services de renseignement ne sont plus adaptés à cette situation inédite. Le fait que plusieurs terroristes aient été identifiés préalablement et aient fait l'objet d'une fiche « S », voire d'écoutes téléphoniques, parfois quelques mois seulement avant de passer à l'action, ou que Adel Kermiche, le tueur du prêtre de Saint-Étienne-du-Rouvray, portait un bracelet électronique, suscite un fort questionnement concernant l'articulation surveillance-répression.

Le concours Lépine des réponses sécuritaires aux attaques terroristes a des causes structurelles, que l'on peut saisir en suivant le raisonnement de Patrick Savidan. Après la chute du mur de Berlin, les

sociétés occidentales ont basculé dans ce que François Hartog a nommé le « présentisme » : le passé est jugé à partir du présent, le futur conditionné à celui-ci. Hartmut Rosa ajoute que l'accélération technologique et financière provoque une désynchronisation entre la société et l'action publique. Or, par principe, les processus démocratiques sont longs, permettant une tempérance des décisions finalement appliquées. Ce rapport au temps présent en flux constant a contribué à induire une demande d'immédiateté de l'action politique. Le présentisme social construit une accélération du politique qui débouche sur une dévitalisation et une démonétisation des procédures démocratiques. Chaque événement doit être traité par une nouvelle idée, priée de s'appliquer immédiatement¹³⁰. Comme l'on ne peut aboutir de cette façon qu'à une éternelle insatisfaction, le désir autoritaire croît dans l'opinion. Entre les attentats de janvier et de novembre 2015, 88 % des sondés estiment qu'« on a besoin d'un vrai chef en France pour rétablir l'ordre » et 40 % accepteraient un « pouvoir politique autoritaire, quitte à alléger les mécanismes de contrôle démocratique s'exerçant sur le gouvernement¹³¹ ». La construction d'une offre autoritaire est donc instable, emportée dans une surenchère constante qui a pour résultat final que certaines élites élues finissent par critiquer les garde-fous institutionnels soumettant l'action aux règles du droit. Ainsi, après l'attentat de Nice, l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy a dénoncé le problème de la constitutionnalité de nouvelles mesures antiterroristes comme des « arguties juridiques ».

Dès lors, l'idée d'un internement préventif apparaît dans le débat, avec parfois une référence explicite à la guerre d'Algérie. Le lendemain des attentats du 13 novembre, l'ancien ministre de la Défense, Gérard Longuet (dans sa jeunesse engagé dans l'extrême droite radicale) déclare sur Public Sénat : « Au moment de la guerre d'Algérie, l'internement administratif fonctionnait. [...] Nous sommes en guerre et c'est eux ou nous. Il faut agir : oui pour l'état d'urgence mais il faut aller au bout de ce qu'il permet. » Les Français adhèrent massivement à cette idée d'un internement en guise de « principe de précaution », selon un élément de langage sarkozyste. Interrogés à chaud au lendemain des attentats du 13 novembre, 74 % des interviewés se déclaraient « plutôt favorables à ce que toutes les personnes qui font l'objet d'une fiche "S" soient arrêtées et emprisonnées car l'État ne doit prendre aucun risque dans la période actuelle » contre seulement 26 % « plutôt opposés à ce que toutes les personnes qui font l'objet d'une fiche "S" soient arrêtées et emprisonnées car tant qu'elles n'ont pas commis de délit ou de crime, on ne peut pas les emprisonner¹³² ». Sept mois plus tard, en juin 2016, soit au lendemain du meurtre du couple de policiers à son domicile, l'adhésion à cette mesure, portée par les tenants d'une « droite décomplexée » comme Éric Ciotti et Laurent Wauquiez, a quelque peu reflué, mais atteint tout de même encore 60 %¹³³. Le soutien grimpe certes à 89 % parmi les sympathisants FN et à 70 % chez ceux des Républicains, mais l'électorat socialiste apparaît comme littéralement coupé en deux, avec 50 % de favorables et 50 % d'opposés. D'aucuns ne manqueront pas d'y voir l'expression

130. Patrick Savidan, *Voulons-nous vraiment l'égalité ?*, Paris, Albin Michel, 2015, pp. 217-229.

131. Ifop, « L'attirance des Français pour un gouvernement technocratique ou autoritaire », novembre 2015 ; Ipsos-Steria, « Fractures françaises », 2015.

132. Sondage Ifop pour *Le Figaro* et RTL réalisé par Internet le 16 novembre 2015 auprès d'un échantillon national représentatif de 910 personnes.

133. Sondage Ifop pour Atlantico réalisé par Internet du 15 au 17 juin 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 003 personnes.

d'un néo-molletisme¹³⁴, autre parallèle avec la période de la guerre d'Algérie.

C'est sur ces points que les parallèles avec la guerre d'Algérie auraient pu nourrir la réflexion. Qu'est-ce qui a manqué ? Fichage des suspects et regroupement d'internés furent en effet utilisés sur les deux fronts : à l'égard des nationalistes algériens comme français. De 1954 à 1957, les nationalistes algériens furent traités selon le droit commun. Mais, à partir de 1957, des centres d'assignation à résidence surveillée (CARS) et un « fichier Z » visant les « individus suspectés d'activité séparatiste résidant en métropole » furent mis en place. Celui-ci était appelé à connaître une forte extension, passant de 4 758 personnes référencées en janvier 1958 à 27 000 en janvier 1961. Le fichage nourrissait l'internement, d'autant que, à compter de l'ordonnance du 7 octobre 1958, celui-ci se fit sans contrôle judiciaire, aboutissant à la rétention de près de 14 000 personnes. Pourtant, le regroupement n'est pas sans poser question. Le lieu d'internement devint centre de formation idéologique et politique, puisque le FLN parvint amplement à prendre le contrôle organisationnel et idéologique des populations retenues : « Le camp devient un lieu de politisation et d'engagement au profit du FLN », écrit Jean-Philippe Marcy¹³⁵.

La répression des milieux nationalistes français suivit un schéma analogue. Après la tentative de putsch d'avril 1961, ces milieux devinrent une priorité pour les services de renseignements. En mai 1961, grâce au maillage territorial des Renseignements généraux, fut

constitué un fichier rassemblant les identités de 1 996 suspects, sur la base de leur appartenance à des associations jugées radicalisées. Un camp comme celui de Saint-Maurice l'Ardoise se vida de ses nationalistes algériens pour laisser place aux détenus pro-OAS – avant d'accueillir des populations dites de harkis. Si ces structures sont dépeintes comme des « camps de concentration » par des médias d'extrême droite, il s'avère que les retenus tendent à s'y auto-organiser dans une atmosphère qui, là aussi, laisse une place importante à la formation idéologique et au refus de l'autorité. Le directeur note ainsi que « les agressions envers les surveillants sont fréquentes, l'ivresse récurrente et le vol de matériel régulier. [...] Régulièrement des inscriptions "Vive l'OAS" ou encore "Algérie française" sont tracées sur les toits des baraquements ou sur les murs avec de la peinture dérobée sur le chantier¹³⁶. »

La question de l'identification des individus suspects, indispensable pour le contrôle de l'ordre public, a pu aboutir par choix politique à une décision de déplacement et de surveillance. Cependant, il est loin d'être acquis que la rétention et le regroupement de ces personnes soient profitables au maintien de l'ordre sur le long terme, et il est moins qu'évident que ces mesures débouchent automatiquement sur des processus de « déradicalisation », effet posé comme une évidence dans le débat public d'aujourd'hui.

À grande échelle, on a observé plus récemment ce type d'effet pervers en Irak avec le camp Bucca, où les forces américaines ont

134. C'est le cas d'Emmanuel Blanchard, « État d'urgence et spectres de la guerre d'Algérie », *art. cit.*
 135. Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France (1912-1992)*, Paris, Fayard, 1992, pp. 158-159 ; Jean-Philippe Marcy, « Le camp du Larzac 1959-1962. Entre une politique répressive et le pouvoir du FLN », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 92, 2008, pp. 25-32.

136. Didier Lavrut, « Saint-Maurice l'Ardoise : un camp pour activistes dans le Gard en 1962 », *Criminocorpus*, mis en ligne le 2 décembre 2013, consulté le 17 octobre 2016. URL : <http://criminocorpus.revues.org/2589> ; Frédéric Charpier, *Génération Occident*, Paris, Seuil, 2005, pp. 49-54.

interné des milliers de détenus. Parmi eux se sont constitués les réseaux qui ont donné naissance à Daesh. Le camp a compté parmi ses prisonniers au moins neuf futurs cadres de Daesh, dont Abou Bakr al-Baghdadi, qui s'est autoproclamé calife de l'État islamique le 29 juin 2014. Certes, les techniques d'internement peuvent être repensées du tout au tout, mais l'absence de questionnement sur les résultats des dispositifs laisse à penser que l'on considère encore ces derniers comme allant de soi, quand l'expérience accumulée devrait conduire à la prudence. On notera d'ailleurs que les cinq unités spécialisées pour détenus radicalisés qui ont été ouvertes en janvier 2016 dans certaines prisons françaises ont été fermées moins d'un an plus tard, le 25 octobre 2016, sur décision du ministre de la Justice. C'est l'agression le 4 septembre de deux gardiens de la prison d'Osny (Val-d'Oise) par un détenu d'une de ces unités, que l'on pourrait voir comme un premier acte de nature terroriste en prison, qui a provoqué ce revirement gouvernemental. Deux semaines plus tard, quatre autres détenus de la même unité, soupçonnés de « porter gravement atteinte à la sécurité de l'établissement¹³⁷ », ont été transférés.

La question de l'internement étant préemptée par les droites radicalisées, d'autres acteurs politiques ont dû lui chercher une alternative plus respectueuse de l'État de droit. Les attaques de Bruxelles ont entraîné l'émergence de la proposition de création d'une peine de perpétuité réelle, défendue notamment par Nathalie Kosciusko-Morizet. Peu positionnée sur les questions sécuritaires, cette dernière montre ainsi sa volonté de s'adapter à la demande autoritaire sans céder son propre segment idéologique dans cette transaction. Testée auprès de l'opinion, cette mesure recueille un soutien massif.

137. 20 Minutes, 18 septembre 2016.

84 % de l'opinion s'y déclarent favorable, dont 62 %, très favorables¹³⁸. Le soutien est hégémonique à droite (91 % de favorables) et à l'extrême droite (90 %), mais également à gauche avec 77 % de favorables (dont 49% de très favorables) chez les sympathisants socialistes et 74 % (dont 38 % de très favorables) parmi ceux du Front de Gauche. L'aspect punitif n'est pas le seul moteur de cette adhésion de l'opinion. Les enquêtes de police et le profil de certains djihadistes ont montré que des individus pouvaient poursuivre un combat djihadiste à l'issue d'une première incarcération.

Afin de ne pas être emporté par la spirale de surenchères, le Premier ministre, quant à lui, a fixé une ligne rouge au lendemain du double meurtre de Magnanville. Il déclare à l'Assemblée nationale le 14 juin 2016 : « Nous sommes prêts à examiner toutes les propositions mais moi je ne veux pas de la peine de mort, ni de Guantanamo, ni de la vente des armes. » Il répondait ainsi aux attaques de la droite et du FN qui critiquaient un manque de fermeté, mais envoyait également un message à une opinion publique travaillée en profondeur par la demande autoritaire. En effet, 75 % des sondés estimaient alors que la société française risquait d'être contrainte de remettre en question certaines de ses valeurs et certains de ses principes (ouverture, tolérance, respect de la vie privée, etc.) pour faire face au terrorisme¹³⁹. Parmi ceux-ci, 40 % approuvaient « tout à fait » cette idée, chiffre en hausse de 14 points par rapport à une précédente enquête réalisée seulement deux mois et demi plus tôt, juste après les attentats de Bruxelles. 9 électeurs sur 10 des Républicains et du FN partageaient

138. Sondage Ifop pour Atlantico réalisé par Internet du 29 au 31 mars 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 003 personnes.

139. Sondage Ifop pour Atlantico réalisé par Internet du 15 au 17 juin 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 003 personnes.

ce diagnostic, mais également 62 % des sympathisants socialistes et près d'un sympathisant du Front de Gauche sur deux (47 %).

Or, ce crime de Magnanville s'est produit au moment où des violences éclataient lors d'une manifestation contre la loi Travail (aux abords de l'hôpital Necker à Paris), suscitant un nouveau durcissement idéologique – d'autant que cette séquence a été précédée par d'autres affrontements lors de défilés et par les images de violence urbaine entre hooligans dans le cadre de la Coupe d'Europe de football. Les commentateurs français étant globalement très peu au fait de ce que sont les autonomes, la présence d'un Black Bloc à un niveau de développement jusque-là inconnu en France est interprétée *ipso facto* en termes de « guérilla urbaine » et de « violence gratuite », voire amalgamée à la nouvelle attaque islamiste. La question de l'adhésion idéologique d'individus à un niveau stratégique déterminé de violence constitue un des tabous actuels, d'où le renvoi à la médicalisation psychologique et la confusion entre toutes les tendances et tous les degrés de violence.

Conséquemment, l'efficacité de l'état d'urgence est mise en question. En juin 2016, 58 % des sondés jugent qu'il n'est pas efficace pour assurer l'ordre public et 53 % remettent en question son utilité pour lutter contre les réseaux terroristes¹⁴⁰. Dans ce contexte, 48 % des interviewés se déclarent en faveur d'un renforcement de l'état d'urgence, 38 % pour son maintien en l'état et seulement 14 % pour sa suppression. Même dans l'électorat socialiste, l'heure est à la fermeté : 50 % des sympathisants socialistes penchent pour le maintien en l'état, 37 % pour le renforcement et 13 % seulement pour la suppression. Dans

140. Sondage Ifop pour *Valeurs actuelles*, réalisé par Internet du 15 au 17 juin 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 003 personnes.

le même mouvement, la proposition avancée par Nicolas Sarkozy du port obligatoire d'un bracelet électronique pour toutes les personnes fichées « S » est défendue par 85 % des Français.

En réaction aux violences d'ultra-gauche, le gouvernement a envisagé d'interdire une nouvelle manifestation syndicale prévue contre la loi El Khomri. Cette annonce a suscité un véritable tollé au sein de la gauche. On y a rappelé fort opportunément que la dernière manifestation syndicale interdite remontait précisément à la manifestation contre l'OAS, laquelle fut sévèrement réprimée au métro Charonne le 8 février 1962. Établir ce parallèle est un moyen supplémentaire d'accabler la gauche de gouvernement en la renvoyant aux heures mollétistes de son histoire, et en l'accusant d'utiliser l'état d'urgence à des fins politiciennes et antisyndicales. On retrouve cette idée dans les propos de Daniel Fargeas, militant cégétiste de 77 ans qui, interrogé dans *Le Parisien*, se souvient de l'interdiction de 1962 : « J'avais à peine 23 ans et je revenais juste de la guerre d'Algérie. À l'époque, oui, nous vivions réellement une période noire de la vie démocratique française. Mais le gouvernement aujourd'hui aggrave artificiellement la situation, car je peux vous assurer que c'était beaucoup plus violent dans les années 1960¹⁴¹. »

Alors que le caractère post-démocratique des institutions constitue un débat au sein de l'Union européenne, la question de l'équilibre démocratique s'en trouve renforcée, puisque la conflictualité amène à des redéfinitions de ce qui est politiquement admis. La loi du 10 janvier 1936, qui permet à l'État de dissoudre des mouvements au motif de leur volonté subversive idéologique ou physique, a été modifiée

141. *Le Parisien*, 23 juin 2016.

à diverses reprises. En 1960, dans le cadre de la lutte contre les tenants de l'Algérie française, un pas important a été franchi, avec la possibilité accordée à l'exécutif d'interdire les mouvements qui ont fait connaître leur solidarité avec des mouvements eux-mêmes dissous. Une pluie d'interdictions s'est abattue sur les mouvements nationalistes français. Les dispositions issues de la loi du 10 janvier 1936 ont ensuite été versées dans le Code de sécurité intérieure. Dans le cadre de l'état d'urgence, ce dernier s'est vu ajouter par la loi du 20 novembre 2015 un alinéa spécifiant que « sont dissous par décret en Conseil des ministres les associations ou groupements de fait qui participent à la commission d'actes portant une atteinte grave à l'ordre public ou dont les activités facilitent cette commission ou y incitent ». Plusieurs associations ont ainsi été dissoutes au début de 2016. Ces dispositifs donnent une réelle latitude d'action au gouvernement pour réguler le champ du possible politique. Non seulement les périodes de tension permettent une extension du domaine de l'État, mais l'opinion approuve d'une manière écrasante de nouvelles avancées sécuritaires. Un sondage Ifop-*Valeurs actuelles* du 23 juin 2016 montre ainsi que 94 % des sondés sont favorables à « la dissolution des groupes appelant à des violences contre les forces de l'ordre¹⁴² ».

Les critiques de l'État policier par les gauches radicales sont manifestement sans aucun effet sur l'opinion. Pour autant, au-delà des rhétoriques surannées, la tentation autoritaire conjointe des élites dirigeantes et du corps électoral pose un questionnement d'importance concernant la stabilité démocratique de l'espace public. Il est certain que le ministère de l'Intérieur a su jusque-là faire montre de

discernement dans l'application de la modification législative de 2015. La possibilité pour les groupes visés de contester leur répression auprès du Conseil d'État offre un garde-fou juridique. Toutefois, l'ensemble des contre-pouvoirs paraissent comme pétrifiés par le discours sur « la France en état de guerre » : la presse, qui n'a pas offert d'investigations sur les groupes interdits, l'opinion publique, qui laisse présager une acceptation par principe de mesures d'autorité, les intellectuels, engagés dans une surenchère de dénonciation du « parti collabo du “pas d'amalgame” » (selon la formule de Jacques Julliard dans *Marianne*).

Jusqu'où pourrait aller cette remise en cause des valeurs et des principes pour répondre efficacement à la menace terroriste ? Durant la guerre d'Algérie, et notamment au cours de la bataille d'Alger, l'armée française a eu recours à la torture – ce qui s'est avéré à terme contre-productif sur le plan sécuritaire, même si les structures clandestines du FLN à Alger ont été éradiquées. Cette réalité est connue des Français. 72 % d'entre eux estiment en novembre 2000 que l'armée a employé de telles méthodes de manière courante (33 % de réponses) ou seulement dans quelques cas (39 %)¹⁴³. Dans la même enquête, 57 % des personnes interrogées estiment que « c'est condamnable car rien ne peut justifier une telle pratique de la part d'une armée régulière » contre 33 % qui pensent que « ce n'est pas condamnable au vu de la situation sur le terrain à l'époque ». Avec un angle différent et dans le cadre d'une mise en contexte antiterroriste, un autre sondage¹⁴⁴ réalisé à l'automne 2000 parvient à la même évaluation. Un tiers de Français (34 % exactement) déclarent que l'envoi par un policier de décharges

142. Sondage Ifop pour *Valeurs actuelles* réalisé par Internet du 15 au 17 juin 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 003 personnes.

143. Sondage CSA pour *L'Humanité* réalisé par téléphone du 23 au 24 novembre 2000 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 006 personnes.

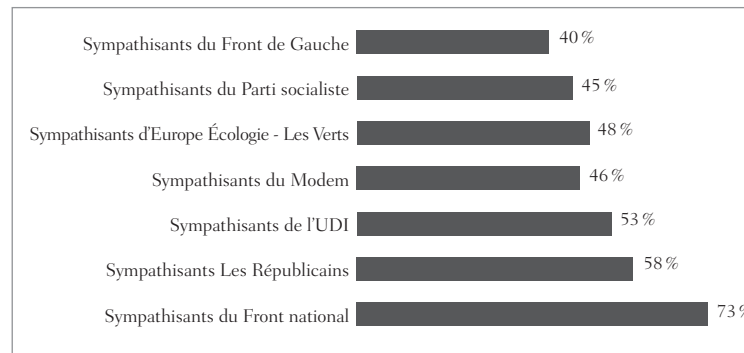
144. Sondage CSA pour Amnesty International réalisé par téléphone du 26 au 27 septembre 2000 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 005 personnes.

électriques sur le corps d'une personne soupçonnée d'avoir posé une bombe prête à exploser peut se justifier.

En avril 2016, selon un sondage de l'Ifop¹⁴⁵, l'opinion a nettement basculé : 54 % des sondés trouvent désormais justifiée une telle pratique – soit une progression de 20 points par rapport à 2000. On observe le même mouvement d'opinion concernant la peine capitale. En avril 2015, pour la première fois depuis trente ans, une majorité d'opinions favorables à son rétablissement est enregistrée (52 %) ¹⁴⁶. Il est vrai que l'enquête a été menée après des attaques n'impliquant pas le mode opératoire kamikaze, effaçant ce qui pouvait paraître un argument logique contre le rétablissement de la peine de mort.

Possiblement en raison des débats très virulents qui ont entouré la question du recours à la torture durant la guerre d'Algérie, on constate que la justification de l'usage de la gégène sur des terroristes présumés est symboliquement minoritaire (49 %) parmi les 50 ans et plus. La raison en est peut-être qu'ils sont nés ou ont grandi dans les années ayant suivi ces événements – à moins que cette classe d'âge ne soit moins sensible aux offres autoritaires : elle vote moins FN que la moyenne. Le choix de la torture est en revanche plus présent chez les moins de 50 ans, avec 60 % de réponses « justifié ». Le clivage partisan est encore plus marqué que le clivage générationnel. Le graphique suivant montre en effet que plus on se situe à droite de l'échiquier politique, et plus le recours à une telle pratique peut se justifier.

L'adhésion au recours à la « gégène » sur des poseurs de bombes présumés
pourcentages de réponses « justifié »



On constate néanmoins que 40 % des sympathisants du Front de Gauche et 45 % de ceux du PS seraient aujourd'hui sur cette ligne. Mais l'observation de cette dynamique doit tenir compte des résultats d'une enquête ultérieure. En octobre 2016, pour la première fois, l'opinion approuve majoritairement (à 52 %) la possibilité que le gouvernement français présente des excuses officielles pour « les meurtres et exactions commis par l'armée française durant l'occupation de l'Algérie ». On peut constater un fort clivage idéologique, puisque 75 % de ceux qui se disent proches du FN rejettent une telle idée¹⁴⁷. L'état de l'opinion est donc ambigu. Cette dévalorisation morale de la torture concerne en effet le passé, ce qui n'interdit pas à un sondé d'estimer qu'elle peut être utile dans le présent. Cependant, ce souci éthique implique bien une capacité de résistance à la pression autoritaire dans les couches de l'opinion les moins polarisées dans ce sens.

145. Sondage Ifop pour Acat France réalisé par Internet du 12 au 14 avril 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 506 personnes.

146. Sondage Ipsos/Sterias pour *Le Monde*, la Fondation Jean-Jaurès et Sciences Po, réalisé par Internet du 22 au 27 avril 2015 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes.

147. Sondage Ifop pour TSA réalisé par Internet du 24 au 25 octobre 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes.

CONCLUSION

LA PEUR ELLE-MÊME

Le retour de la guerre d'Algérie est une peur qui travaille la société française. Plutôt que de la balayer comme un fantôme, nous avons voulu la circonscrire et la confronter à des données empiriques. Au bout du processus, cette représentation ne nous paraît pas fondée. Mais les idées n'ont pas besoin d'être rationnelles pour avoir un effet historique. En effet, dire que nous ne revivons pas la guerre d'Algérie n'est pas annoncer une bonne nouvelle. Même s'ils sont moins étoffés, moins structurés et moins militarisés que ceux du FLN en métropole, les réseaux djihadistes sont denses et la France risque fort de vivre durant une longue période sous la pression plus ou moins aiguë du terrorisme islamiste. Pour la société et les institutions, il s'agit d'une épreuve d'une intensité inégalée depuis plus de quarante ans.

Les attentats de 2015 et 2016 ont certes conforté et renforcé une minorité significative de Français dans leur défiance et leur rejet de l'islam. Pour autant, le nombre d'actes antimusulmans s'est inscrit en net recul après chaque vague d'attentats et nous n'avons pas enregistré d'actes de « représailles » aveugles pouvant aboutir à l'enclenchement d'un cycle de violences que l'on pourrait comparer à celui de la guerre d'Algérie. De la même façon, même si l'intégration montre des failles, une grande partie de la population française issue de l'immigration témoigne de son attachement à la communauté nationale,

quitte à en payer le prix du sang. On rappellera ainsi que, parmi les 77 soldats français (hors Légion étrangère) morts en Afghanistan, sept d'entre eux, soit 10 %, étaient issus de l'immigration, tout comme l'étaient les soldats Imad Ibn Ziaten, Abel Chennouf et Mohamed Legouad, abattus par Mohamed Merah, ou le policier Ahmed Merabet, tombé après l'attaque de la rédaction de *Charlie Hebdo*.

En réalité, la demande autoritaire qui s'exprime facilement concernant l'immigration ou la lutte contre le terrorisme recouvre une dimension plus générale, très perceptible avec cette problématique du « retour de la guerre d'Algérie », que l'on peut saisir en reprenant l'idée de Michel Foucault selon laquelle l'extension de l'État fut liée à sa fonction « biopolitique » : la gestion des corps¹⁴⁸. La puissance publique qui s'érige sur un territoire norme biologiquement la population qu'elle administre. Exprimé franchement durant la guerre d'Algérie, de par le conflit, la politique d'internement, l'existence de la peine de mort ou l'usage de la torture, l'État biopolitique n'était plus guère défendu que par le FN, qui pourtant se refusait – hormis lors de sa direction mégrétiste – à valider un projet de dénaturisations-expulsions. En défendant la torture en décembre 2014, Marine Le Pen était tout à fait cohérente avec la conception biopolitique de l'État. Sa rétractation et le fait qu'elle déclare qu'elle soumettrait le rétablissement de la peine de mort à un référendum montrent néanmoins que, pour s'intégrer à la norme politique, la volonté biopolitique doit s'avérer conciliante tant qu'un complet changement de paradigme n'a pas été effectué. Nos rapports à la torture, à la peine de mort, au contrôle des migrations ne sont pas autonomes les uns par rapport à autres et ils conditionnent notre positionnement quant aux offres et demandes autoritaires. C'est

ce qui rend peu opérante la droitisation de certains acteurs du champ politique. L'offre veut s'adapter à une demande hégémonique. Mais elle ne parvient pas à la satisfaire car il ne s'agit pas d'hybrider un élément autoritaire à son offre présente. L'item introduit correspond à un tout cohérent et à une vision du monde, il ne peut se satisfaire d'un alliage ou d'une synthèse. L'offre autoritaire globale est plus cohérente sur le marché électoral qu'un libéralisme ou un social-libéralisme mâtiné d'autorité unitariste.

Pour autant, il ne s'agit pas de penser que l'autoritarisme et l'explosion des conflictualités sont une fatalité. Si la vague poujadiste a disparu en 1958 aussi soudainement qu'elle est apparue, ce n'est pas parce qu'il s'agissait d'un « feu de paille », selon une analyse classique. Les questions fiscale et algérienne qui la motivaient n'avaient pas disparu. Mais l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle et le remplacement de la IV^e République par la V^e avaient satisfait le désir d'ordre et d'autorité. Ici comme ailleurs, il ne s'agit pas de penser mécaniquement l'analogie, tant les structures des phénomènes Pierre Poujade et Marine Le Pen, tant les espaces-temps que sont la France de 1958 et celle de 2017 ne sauraient être simplement assimilés. Mais, combiné avec la diminution des violences antimusulmanes que nous évoquions, cela peut laisser suggérer que la demande autoritaire, quand elle réclame des moyens supplémentaires, y compris extrêmes, n'est pas forcément extrémisée. Demander des moyens radicaux de l'État à la suite d'attaques terroristes, c'est peut-être encore affirmer que ce dernier conserve, selon la fameuse définition wéberienne, le monopole de la violence physique légitime. Or, reconnaître cela, c'est déjà refuser la logique du talion et le principe même de la guerre civile que de nombreux auteurs nous promettent.

148. On notera que Michel Foucault est une cible obsessionnelle des intellectuels droitisés.

Finalement, le syndrome obsidional qui frappe la société française est renforcé par l'assimilation d'hier à aujourd'hui. Le djihadisme ne peut que se réjouir quand nous pensons mal notre situation et que cela nous entraîne vers la division. La dérive autoritaire fait son lit des confusions entre immigration, sécurité et guerre de civilisations. Cette dernière a beau être une construction intellectuelle rationnellement invalidée, elle a démontré une réelle capacité en tant que prophétie autoréalisatrice. Dire que nous sommes en guerre, ou en guerre civile, c'est aussi laisser penser que nous ne faisons que combattre le terrorisme, alors qu'en réalité nous nous confrontons à lui. Cela n'implique pas simplement d'entraîner l'ensemble de la société dans un (nécessaire) combat de réarmement moral. Par nos réactions à l'épreuve terroriste, nous sommes confrontés à un ensemble de thématiques que nous avons depuis très longtemps réduites à des objets de polémique. Société multiculturelle et multiethnique, histoire des migrations, passé colonial, acceptation ou non de la limitation de la liberté d'expression, place des femmes, cohérence de la chaîne répressive : tous ces thèmes ont été bringuebalés d'un brouhaha à l'autre, et servent aujourd'hui de toiles de fond aux crispations de l'opinion que nous avons évoquées. Le combat contre le terrorisme ne nous dispensera pas de la lutte contre nos erreurs. En première ligne de celles-ci se trouve notre peur elle-même qui est, parfois, aussi, celle de nous-mêmes.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	
Nos 7 janvier	5
La guerre et l'urgence	13
Subversion et submersion	29
Guerres civiles	53
Le choc des mémoires	71
Le marché autoritaire	83
Conclusion	
La peur elle-même	97

Des mêmes auteurs

- Nicolas Lebourg, *Le Monde vu de la plus extrême droite*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2010.
- Jérôme Fourquet et Alain Mergier, *Le Point de rupture : enquête sur les ressorts du vote FN en milieux populaires*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2011.
- Nicolas Lebourg et Joseph Beauregard, *Dans l'Ombre des Le Pen. Une histoire des numéros 2 du Front national*, Paris, Nouveau Monde, 2012.
- Nicolas Lebourg et Joseph Beauregard, *François Duprat, l'homme qui inventa le Front national*, Paris, Denoël, 2012.
- Nicolas Lebourg, *Mort aux bolchos. Un siècle d'affiches anticomunistes*, Paris, Les Échappés, 2012.
- Jérôme Fourquet, *Le Sens des cartes : analyse sur la géographie des votes à la présidentielle*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2012.
- Nicolas Lebourg, Jonathan Preda et Joseph Beauregard, *Aux racines du FN. L'histoire du mouvement Ordre nouveau*, préface de Jean-Yves Camus, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2014.
- Jérôme Fourquet et Hervé Le Bras, *La Religion dévoilée. Nouvelle géographie du catholicisme*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2014.
- Jérôme Fourquet, Nicolas Lebourg et Sylvain Manternach, *Perpignan : une ville avant le Front national*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2014.
- Nicolas Lebourg et Abderahmen Moumen, *Rivesaltes, le camp de la France de 1939 à nos jours*, préface de Philippe Joutard, Perpignan, Trabucaire, 2015.
- Jérôme Fourquet et Alain Mergier, *janvier 2015 : le catalyseur*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2015.
- Jérôme Fourquet et al., *Karim vote à gauche et son voisin vote FN. Sociologie électorale de l'immigration*, Paris/La Tour d'Aigues, Fondation Jean-Jaurès/L'Aube, 2015.
- Jean-Yves Camus et Nicolas Lebourg, *Les Droites extrêmes en Europe*, Paris, Seuil, 2015.
- Stéphane François et Nicolas Lebourg, *Histoire de la haine identitaire. Mutations et diffusions de l'altérophobie*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2016.
- Nicolas Lebourg, *Lettres aux Français qui croient que cinq ans d'extrême droite remettraient la France debout*, Paris, Les Échappés, 2016.
- Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, *L'An prochain ? Jérusalem ? Les Juifs de France face à l'antisémitisme*, Paris, Paris/La Tour d'Aigues, Fondation Jean-Jaurès/L'Aube, 2016.
- Jérôme Fourquet et Alain Mergier, *2015, année terroriste*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2016.
- Jérôme Fourquet, *Accueil ou submersion ? Regards européens sur la crise des migrants*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2016.

COLLECTION DIRIGÉE PAR GILLES FINCHELSTEIN
ET LAURENT COHEN

ISBN : 978-2-36244-106-6

© ÉDITIONS FONDATION JEAN-JAURÈS
12, CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS
www.jean-jaures.org

Une publication conjointe de la Fondation Jean-Jaurès
et de la Fondation européenne d'études progressistes,
avec le soutien du Parlement européen



Réalisation : REFLETS GRAPHICS
Imprimé en France par l'imprimerie BURELOR
JANVIER 2017

JÉRÔME FOURQUET
NICOLAS LÉBOURG

LA NOUVELLE GUERRE D'ALGÉRIE N'AURA PAS LIEU

Le 7 janvier 1957 signe le début de la bataille d'Alger, tandis que le 7 janvier 2015 la rédaction de *Charlie Hebdo* était décimée par les frères Kouachi.

Sommes-nous en guerre ? Cette question est devenue récurrente. Les attentats de 2015 et 2016 ont plongé le pays dans une épreuve d'une intensité inégalée depuis plus de cinquante ans, amenant la résurgence du spectre de la guerre d'Algérie.

Le retour de la guerre d'Algérie prenant la forme d'affrontements communautaires est une peur qui travaille la société française, qu'il s'agit d'analyser pour ne pas mélanger enjeux mémoriels et lutte contre le terrorisme.

Jérôme Fourquet est directeur du département « Opinion et stratégies d'entreprise » de l'Ifop.

Nicolas Lebourg est historien et politiste, membre de l'Observatoire des radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès.

www.jean-jaures.org



ISBN : 978-2-36244-106-6
6 €

FOUNDA
PROGRESSE
FONDATION
à l'étude



Fondation
Jean Jaurès